



Rapport annuel 2013

POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO





PROGRAMMES ET SERVICES DE LA POLICE PROVINCIALE

Services de police et d'enquête proactifs et réactifs 24 h/24
 Services policiers des Autochtones
 Programme de police auxiliaire
 Services d'aviation
 Services des sciences et de l'analyse du comportement
 Unité canine
 Intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique, nucléaire ou explosif
 Enquêtes en matière d'exploitation d'enfants
 Communications
 Services de police communautaire
 Enquêtes à la suite de plaintes
 Gestion des dossiers judiciaires
 Prévention du crime
 Programme Échec au crime
 Négociations en situation de crise
 Contrôle des stupéfiants
 Répression de la criminalité informatique
 Planification des mesures d'urgence et intervention
 Services d'identification médico-légale
 Enquêtes sur les crimes haineux et l'extrémisme
 Enquêtes sur les jeux illégaux
 Commandement des opérations sur le lieu de l'incident
 Services de renseignements criminels
 Gestion des cas graves

Circulation nautique et sécurité en motoneige et en véhicule tout-terrain
 Relations avec les médias
 Transport des détenus
 Registre des délinquants sexuels de l'Ontario
 Enquêtes sur le crime organisé
 Services de protection
 Programme RIDE
 Recherche et sauvetage
 Surveillance électronique et filature
 Unité tactique et de secours
 Enquêtes techniques sur les accidents de la circulation
 Sécurité routière
 Formation
 Recherche et récupération sous-marines
 Recherche et sauvetage en milieu urbain
 Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALVAC)
 Aide aux victimes
 La liste ci-dessus est conforme au Règlement de l'Ontario 3/99 concernant le caractère convenable et l'efficacité des services policiers (Adequacy Standards and Effectiveness of Police Services, en anglais seulement). De plus, elle fournit un aperçu des programmes et services de la Police provinciale, mais ne doit pas être considérée comme exhaustive.



TABLE DES MATIÈRES

2	LA VISION, LA MISSION ET LA PROMESSE DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO	28	BLESSURES DE STRESS OPÉRATIONNEL
3	MESSAGE DU COMMISSAIRE	30	MISE À PROFIT DE LA TECHNOLOGIE
4	ORGANIGRAMME	32	REMPLACEMENT DU PILATUS
5	AU SUJET DE LA POLICE PROVINCIALE	34	RÉGION DU CENTRE
6	UN CORPS DE POLICE AXÉ SUR SA VISION ET SA MISSION EN 2013	36	RÉGION DE L'EST
8	COÛTS DE LA POLICE PROVINCIALE	38	RÉGION DU NORD-EST
10	RETOUR SUR L'INVESTISSEMENT DE L'ONTARIO : BILAN DES SERVICES DE LA POLICE PROVINCIALE EN 2013	40	RÉGION DU NORD-OUEST
11	RÉALISATIONS DE 2013	42	RÉGION DE L'OUEST
12	RÉFORME DE LA FACTURATION	44	DIVISION DE LA SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION
14	UN PARTENARIAT DE LONGUE DATE COURONNÉ DE SUCCÈS	46	PRIX ET HOMMAGES
16	RESPECT DES EXIGENCES OPÉRATIONNELLES	48	STATISTIQUES
17	RÔLE DE LA POLICE PROVINCIALE	56	CARTES DE LA PROVINCE, DES RÉGIONS ET DE LA DIVISION DE LA SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION
18	CIRCULATION		
19	INTERVENTION EN CAS D'URGENCE		
20	MESURE DU SUCCÈS		
22	VÉHICULES AÉRIENS SANS PILOTE (UAV)		
24	PROGRAMME DE MENTORAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU LEADERSHIP		
26	FORMATION ET SENSIBILISATION RELATIVES AUX AUTOCHTONES		

LA VISION, LA MISSION ET LA PROMESSE DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO



Notre vision

Les collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario

Notre mission

Assurer la sécurité publique et offrir des services policiers proactifs et novateurs en partenariat avec les collectivités

Nos valeurs

Professionalisme – Responsabilité – Diversité – Respect – Excellence – Leadership

Notre promesse

En tant qu'organisme, la Police provinciale de l'Ontario (Police provinciale) s'engage à travailler en permanence pour gagner la confiance des citoyens et des visiteurs de l'Ontario, une confiance qui n'est pas tenue pour acquise. Elle respecte cet engagement en fournissant un service professionnel de qualité supérieure et en cherchant à créer une culture de confiance et à établir des relations ouvertes et honnêtes avec les collectivités qu'elle sert et au sein de son propre effectif. L'organisme s'engage à créer et à favoriser un milieu de travail positif dans lequel tous les employés ont une chance égale de mettre leurs aptitudes à profit en exerçant la profession.

Chaque employé et bénévole de la Police provinciale reconnaît le rôle essentiel qu'il joue dans la protection des droits fondamentaux de l'ensemble de la population de l'Ontario. Par conséquent, chacun s'engage à toujours faire passer les intérêts du public ainsi que la vision et la mission de la Police provinciale avant tout intérêt personnel et privé. Chacun promet de faire preuve de fierté envers sa profession et la Police provinciale en adoptant un comportement qui témoigne de son adhésion aux valeurs éthiques de l'organisme.

MESSAGE DU COMMISSAIRE



Je suis heureux de présenter le Rapport annuel 2013 de la Police provinciale de l'Ontario, lequel souligne quelques réalisations de l'organisme et fait le bilan des services offerts en 2013 et de sa contribution à la sécurité publique dans la province.

Notre vision, à titre de service de police de l'Ontario, se veut simple : « Les collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario ». Notre mission renouvelée, soit assurer la sécurité publique et offrir des services policiers proactifs et novateurs en partenariat avec les collectivités, témoigne de notre engagement indéfectible envers la population de la province. Nous sommes un organisme composé d'Ontariens partageant comme valeurs le professionnalisme, la responsabilité, la diversité, le respect, l'excellence et le leadership, des valeurs qui guident chacune de nos actions.

Je suis fier de nos réalisations de la dernière année. Notre organisme protège la province avec constance et fiabilité. En collaboration avec nos partenaires, nous avons continué de lutter contre le crime dans les collectivités et les communautés virtuelles, ici et partout sur la planète. Nous avons assuré la sécurité sur les routes et porté secours à des citoyens en difficulté sur la terre ferme comme sur l'eau. Fidèles à nos habitudes, nous sommes intervenus dans des situations d'urgence, comme lors des inondations qui ont dévasté des collectivités éloignées des Premières Nations du Nord de la province, et lors de la tempête de verglas qui a frappé la majeure partie du Sud de l'Ontario en 2013. Ce ne sont que quelques exemples de nos très nombreuses réalisations.

En 2013, les centres de communication de la Police provinciale ont reçu pas moins de 1,9 million d'appels. Dans près de 98 % des cas, ils y ont répondu en 12 secondes ou moins : nous dépassons ainsi notre objectif de 95 % que nous avons également atteint en 2012. Nous avons répondu à plus de 728 000 demandes de service, ce qui constitue une baisse nominale de près de 1 % par rapport à 2012. Les agents et sergents de première ligne ont accompli plus de 5,7 millions d'heures de service sur le terrain. Il s'agit d'une baisse de 1 % par rapport à 2012, ce qui concorde avec la légère diminution des demandes de service.

Dans l'avenir, la Police provinciale continuera de gérer les questions liées aux services policiers durables au sein d'un cadre de responsabilité transparent et pertinent. Nous appliquerons ensemble les lois qui assurent la sécurité et la santé des Ontariens.

Nous formons l'un des meilleurs services de police au monde et sommes un véritable atout pour la province. Notre travail contribue à faire de l'Ontario l'un des meilleurs endroits au monde où vivre.

J.V.N. (Vince) Hawkes
COMMISSAIRE

ORGANIZATION



J.V.N. (Vince) Hawkes

COMMISSAIRE

Bureau du commissaire

Arbitre

Communications et services aux cadres

SERVICES INTERNES



Mary Silverthorn

COMMANDANTE PROVINCIALE

Bureau de la gestion
opérationnelle

Bureau de l'avancement
professionnel

Bureau des services
d'approvisionnement et de
gestion du parc automobile et
des armes

Bureau des services policiers des
municipalités

SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION ET SOUTIEN OPÉRATIONNEL



B.W. (Brad) Blair

SOUS-COMMISSAIRE
COMMANDANT PROVINCIAL

Division de la sécurité de la
circulation

Bureau du soutien régional

Bureau de la sécurité
Bureau des services de
communications et de
technologie

ENQUÊTES ET CRIME ORGANISÉ



W.S. (Scott) Tod

SOUS-COMMISSAIRE
COMMANDANT PROVINCIAL

Bureau des enquêtes et du
soutien

Bureau de la lutte contre le crime
organisé

Bureau des normes
professionnelles

Bureau des renseignements
criminels – opérations
provinciales

Bureau des enquêtes et
de l'application des lois
(Commission des alcools et des
jeux de l'Ontario)

Bureau du contrôleur des armes
à feu

Centre de soutien aux projets

OPÉRATIONS RÉGIONALES



G.J. (Gary) Couture

SOUS-COMMISSAIRE
COMMANDANT PROVINCIAL

Bureau des services policiers
des autochtones

Région du Centre

Région de l'Est

Région du Nord-Est

Région du Nord-Ouest

Région de l'Ouest

Services de sécurité
communautaire

AU SUJET DE LA POLICE PROVINCIALE

La Police provinciale est une division du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels (MSCSC), le plus grand ministère de la province, présent dans toutes les collectivités de l'Ontario.

En Ontario, les services policiers sont régis par la *Loi sur les services policiers*, dont les principales dispositions décrivent les responsabilités des services de police, leurs fonctions principales, les normes en matière de prestation de services, l'administration civile ainsi que le financement et la surveillance des services policiers. La Police provinciale offre des services de police dans le respect des six principes énoncés dans la Loi, lesquels définissent la façon dont la Police provinciale doit servir les **13,5 millions** d'habitants de la province.

Modèle unique de service de police en Ontario, la Police provinciale est responsable de services policiers tant municipaux que provinciaux en vertu de la *Loi sur les services policiers* et a le mandat d'offrir une vaste gamme de services, comme une expertise et un leadership dans le domaine technique et des enquêtes criminelles, non seulement aux collectivités qu'elle sert, mais aussi à tous les services de police municipaux de l'Ontario, au besoin.

Ces services et cette expertise technique touchent notamment la gestion de cas graves, l'identification médico-légale, la recherche et la récupération sous-marines, la recherche et le sauvetage, l'aviation, les services canins, le soutien tactique et les secours, la collecte de renseignements, les sciences et l'analyse du comportement, et les services

de communication et de répartition provinciale.

Plus de **262 000 heures** ont été consacrées à l'offre de services aux corps de police municipaux de l'Ontario en 2013, au coût de **11,6 millions** de dollars pour la Police provinciale.

Plus de **5,8 millions** d'heures de travail ont été effectuées, et ce, uniquement dans les détachements de la Police provinciale répartis dans la province, qui ont ainsi offert des services policiers efficaces dans les municipalités.

La Police provinciale a offert des services policiers dans **325** municipalités tout en maintenant des relations solides et efficaces avec les commissions de services policiers et les comités consultatifs communautaires des questions de police de l'Ontario.

Conformément à l'Entente sur les services policiers des Premières nations de l'Ontario, la Police provinciale a offert ses services à **20** Premières Nations.

La Police provinciale gère **8 173** employés, soit plus de **6 127** membres en uniforme, plus de **1 927** employés civils et **119** membres des services de police des Premières Nations.

Elle s'occupe d'un parc de **4 310** véhicules (véhicules de patrouille, d'enquête, véhicules polyvalents, spécialisés, tout-terrain, embarcations et motoneiges) qui ont parcouru **90 millions** de kilomètres pour la patrouille de plus d'un million de kilomètres carrés de zones terrestres et navigables et plus de **125 000** kilomètres de routes provinciales.

La Police provinciale gère quelque **500** installations occupant plus de **deux millions** de pieds carrés d'un bout à l'autre de la province; il s'agit d'installations louées de tierces parties, fournies par les municipalités ou appartenant au gouvernement.

Elles comprennent **166** détachements, cinq quartiers généraux régionaux, un Quartier général de la Division de la sécurité de la circulation, un Grand quartier général, **13** unités des services d'identification médico-légale, **cinq** centres de communication de la Police provinciale ainsi que des installations de formation, d'enquête et à usage spécialisé.

Conformément à la *Loi sur les services policiers*, les responsabilités des services policiers sont également dictées par la nouvelle législation, la jurisprudence et d'autres décisions judiciaires, normes et lignes directrices. De nos jours, la Police provinciale doit être équipée d'outils sophistiqués, recevoir à la fois une formation de base et spécialisée et avoir accès à des technologies de pointe pour pouvoir répondre aux besoins provinciaux en matière d'application de la loi de manière rentable, et ce, **24 heures sur 24**, dès aujourd'hui et dans l'avenir.

La Police provinciale sert les municipalités de l'Ontario dans le respect des six principes énoncés dans la *Loi sur les services policiers* :

1. Le besoin d'assurer la sécurité de toutes les personnes et de tous les biens en Ontario.
2. L'importance de préserver les droits fondamentaux garantis par la *Charte canadienne des droits et libertés* et le *Code des droits de la personne*.
3. Le besoin de coopération entre les personnes qui offrent les services policiers et les collectivités qu'elles desservent.
4. L'importance qu'il y a à respecter les victimes d'actes criminels et à comprendre leurs besoins.
5. Le besoin d'être sensible au caractère pluraliste, multiracial et multiculturel de la société ontarienne.
6. Le besoin de veiller à ce que les corps de police représentent les collectivités qu'ils desservent.

UN CORPS DE POLICE AXÉ SUR SA VISION

Face à l'évolution rapide de l'économie et du visage de la criminalité, une évolution qui semble vouloir se poursuivre, les services de police du monde entier, y compris la Police provinciale, n'ont eu d'autre choix que de revoir et de réévaluer leurs services et de réaliser de nouveaux investissements. À cette fin, les corps de police doivent faire preuve de jugement critique en ce qui a trait à leurs services et au mode de prestation de ceux-ci pour assurer la sécurité et le bien-être de la collectivité.

Dans sa gestion des questions liées aux services de police durables, la Police provinciale demeure ferme et concentrée sur sa vision : « Les collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario », qui atteste véritablement le dévouement indéfectible de la Police provinciale envers les Ontariens.

Tout en réitérant cet engagement, la Police provinciale s'est engagée à continuer de moderniser les services de police pour concrétiser sa vision en renouvelant son énoncé de mission comme suit : « Assurer la sécurité publique et offrir des services policiers proactifs et novateurs en partenariat avec les collectivités ».

VISION DE LA POLICE PROVINCIALE

LES COLLECTIVITÉS SÉCURITAIRES, LA SÛRETÉ POUR L'ONTARIO

- Selon le sondage de 2013 sur la satisfaction de la communauté de la Police provinciale, la grande majorité des Ontariens (97,0 %) se sentent « en sécurité » ou « très en sécurité » dans leur collectivité. (*Tableau 1-1, p. 48*)
- En gros, 95,9 % des répondants étaient « très satisfaits » ou « satisfaits » de la qualité des services policiers fournis par la Police provinciale. (*Tableau 1-1, p. 48*)
- Le taux provincial de résolution des homicides et d'autres infractions causant la mort était de 100 % dans le territoire de la Police provinciale. (*Tableau 3-1, p. 50*)
- Pour la troisième année consécutive, la Police provinciale a enregistré un taux global de résolution de plus de 95 % pour les cas d'agressions dans la province. (*Tableau 3-1, p. 50*)
- Le nombre de crimes contre les biens commis dans le territoire de la Police provinciale a continué de décroître. Cette baisse découle de la collaboration des détachements de la province avec les collectivités et des stratégies de patrouille ciblée et de réduction de la criminalité grâce aux services policiers axés sur les renseignements. (*Tableau 4-1, p. 51*)
- Grâce à l'application des dispositions législatives sur la conduite inattentive (*Code de la route*, article 78.1), la Police provinciale a pu porter 3 000 accusations de plus que l'an dernier. (*Tableau 6-3, p. 53*)
- En 2013, dans le territoire de la Police provinciale, il y a eu 23 collisions mortelles de moins qu'en 2012 (collisions routières et celles de véhicules tout-terrain et de motoneiges). (*Tableau 8-1, p. 55*)
- Le nombre de décès sur les routes de personnes ne portant pas leur ceinture de sécurité demeure en baisse dans le territoire de la Police provinciale. (*Tableau 7-3, p. 54*)
- Plus de 50 détachements de la Police provinciale ont participé à la Journée nationale de collecte de médicaments d'ordonnance. Ils ont ainsi recueilli de manière sécuritaire des milliers de médicaments sur ordonnance inutiles et périmés pour que ceux-ci soient ensuite éliminés dans le respect de l'environnement.
- Selon le sondage provincial de 2013 sur la satisfaction de la communauté, la grande majorité des Ontariens (91,3 %) se sentent « très en sécurité » ou « en sécurité » lorsqu'ils circulent sur les routes provinciales de l'Ontario. (*Tableau 1-1, p. 48*)
- 90,2 % des répondants disent avoir « entièrement confiance » ou « confiance » en la capacité de la Police provinciale à gérer des événements majeurs comme les manifestations d'envergure, les catastrophes naturelles, les disparitions de personnes, les homicides ou les accidents majeurs liés au transport. (*Tableau 1-1, p. 48*)
- En 2013, les centres de communication de la Police provinciale ont reçu 1,9 million d'appels. Le personnel a répondu à 97,7 % d'entre eux en 12 secondes ou moins.
- La Stratégie provinciale de protection des enfants contre l'exploitation et les agressions sexuelles sur Internet, une initiative conjointe dirigée par la Police provinciale, a permis de repérer et de sauver 119 enfants victimes, d'ouvrir 3 150 enquêtes, de procéder à l'arrestation et à la mise en accusation de 370 personnes et de porter plus de 1 300 accusations.
- La Section de l'exploitation sexuelle des enfants de la Police provinciale a retracé et sauvé 74 autres enfants victimes, lancé plus de 700 enquêtes supplémentaires, arrêté et accusé 97 autres personnes, et porté plus de 330 accusations.
- Les enquêtes de l'Unité de confiscation d'actifs criminels de la Police provinciale ont mené au blocage de biens d'une valeur de près de 20 millions de dollars et à la confiscation de plus de 7,7 millions de dollars en biens.
- La Brigade de recherche des fugitifs, une initiative conjointe dirigée par la Police provinciale, a procédé à plus de 650 arrestations l'an dernier.
- L'Unité provinciale du contrôle des armes, qui relève de la Police provinciale, a saisi plus de 250 armes, accusé plus de 100 personnes et porté au total plus de 160 accusations.
- L'Unité du contrôle des stupéfiants de la Police provinciale a enlevé de la circulation plus de 71,7 millions de dollars en stupéfiants. (*Tableau 6-4, p. 53*)
- Une réduction de 40 % des collisions de véhicules motorisés mortelles mettant en cause la vitesse a aussi été observée sur les routes patrouillées par la Police provinciale. (*Tableau 7-1, p. 54*)
- Le Groupe intégré de la sécurité de la Police provinciale a continué ses préparatifs en prévision des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 qui se tiendront dans diverses installations sportives de la région élargie du Golden Horseshoe, dans le Sud de l'Ontario.

ET SA MISSION EN 2013 RÉALISATIONS

MISSION DE LA POLICE PROVINCIALE

ASSURER LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET OFFRIR DES SERVICES POLICIERS PROACTIFS ET NOVATEURS EN PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITÉS

- La Police provinciale a offert ses services de police en partenariat avec 325 municipalités de l'Ontario.
- Elle a tenu 14 séances de mobilisation municipale partout dans la province pour présenter aux municipalités les grandes lignes de son nouveau modèle de facturation et leur donner l'occasion de fournir des commentaires précieux sur les changements proposés. Environ 229 municipalités y ont participé, représentées par plus de 500 fonctionnaires.
- Selon *Les ressources policières au Canada* (2012 et 2013) de Statistique Canada, le coût annuel moyen des services policiers municipaux était de 299 \$ par habitant, contre 179 \$ par habitant pour les services policiers municipaux contractuels offerts par la Police provinciale.
- L'Office des affaires francophones de l'Ontario a décerné le prix Excellence dans la qualité des services au détachement de la Police provinciale de Hawkesbury pour son travail auprès de la communauté franco-ontarienne.
- La Police provinciale a poursuivi sa collaboration positive avec les 52 services policiers municipaux de l'Ontario.
- Le programme d'affectation des analystes aux détachements, qui fait partie intégrante des services policiers axés sur les renseignements, a été lancé, avec au total 44 membres formés et 27 analystes affectés dans les détachements.
- Le formulaire initial pour une évaluation des troubles mentaux, le Brief Mental Health Screener (BMHS), a été peaufiné en prévision de son lancement en mai 2014. Le BMHS est un formulaire normalisé d'évaluation scientifique de la santé mentale destiné à tous les agents de première ligne de la Police provinciale qui effectuent des interventions auprès de personnes ayant des problèmes de santé mentale.
- En plus du BMHS, un rapport de recherche a été préparé à l'automne 2013 pour la Police provinciale concernant différents modèles de collaboration entre la police et les intervenants en santé mentale.
- 609 membres en uniforme et employés civils ont atteint 20, 25, 30 ou 35 années de service. Cinq autres membres ont quant à eux franchi le cap des 40 années de service.
- La Police provinciale a poursuivi son partenariat avec les dépanneurs Mac's dans le cadre des opérations C'est cool! et Choco-chaud. En 2013, elle a remis aux jeunes de la province plus de 400 000 « contraventions positives » et coupons donnant droit à une boisson gratuite.
- Chacun des bénévoles du programme de services d'aumônerie et du Programme de police auxiliaire a offert en moyenne environ 220 heures de son temps.
- Dix-huit détachements ont été ajoutés au programme de saisie de données par des employés civils de la Police provinciale, un programme axé sur l'efficacité.
- De nouvelles installations ont été parachevées et ouvertes dans le cadre du projet de modernisation de la Police provinciale; il s'agit de bâtiments pour abriter des détachements, de quartiers généraux régionaux, de centres de communication de la Police provinciale et d'unités d'identification médico-légale de pointe dans les collectivités servies par la Police provinciale.
- La Division de la sécurité de la circulation s'est procuré deux véhicules aériens sans pilote (UAV) pour la reconstitution des collisions.
- Les Services d'aviation de la Police provinciale ont pris livraison d'un aéronef à voilure fixe de remplacement : un Pilatus PC-12 NG 2013. La flotte aérienne de la Police provinciale se compose actuellement de deux hélicoptères Eurocopter 2011 et de deux aéronefs à voilure fixe, soit le nouveau Pilatus et un Cessna.
- La Police provinciale a continué d'intégrer de nouveaux modèles de véhicules de patrouille de première ligne dans les collectivités, ce qui lui a permis de faire des économies d'essence et de profiter de technologie de pointe et de dispositifs de sécurité.
- Le programme d'assurance de la qualité des services de gestion du parc automobile de la Police provinciale et le respect de règles d'approbation strictes en matière d'entretien ont entraîné des économies d'environ 300 000 \$.
- Le parc de 80 véhicules motorisés du Grand quartier général comporte maintenant 26 véhicules hybrides et un véhicule électrique.
- La Police provinciale a continué à remettre à neuf de nombreuses pièces de son parc de véhicules, ce qui lui a permis d'économiser près d'un million de dollars en 2013.
- L'Académie de la Police provinciale de l'Ontario a donné 79 cours en ligne, ce qui a épargné aux membres des déplacements totalisant 529 000 km pour suivre les formations.
- Le nombre de cours réussis sur OPP Learn par les membres de la Police provinciale s'élevait à 31 095. Les sujets couverts allaient de l'identification médico-légale à la vérification des antécédents des candidats au recrutement.
- L'Académie de la Police provinciale de l'Ontario a lancé le Programme de mentorat pour le développement du leadership, qui vise à former à l'interne des mentors au sein de la direction (rang d'inspecteur ou plus élevé), et à développer le leadership des sergents d'état-major ou des gestionnaires civils de rang équivalent.

COÛTS DE LA POLICE PROVINCIALE

La vision « Les collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario » de la Police provinciale comprend un cadre de reddition de comptes permettant la production de rapports transparents et pertinents sur l'offre de services policiers économiques et efficaces.

En 2013, la Police provinciale a offert des services policiers à 324 municipalités et sur l'autoroute à péage 407 d'après le principe du recouvrement des coûts*. Ces coûts, qui sont facturés aux clients, constituent environ le tiers du budget global de la Police provinciale (369 millions de dollars).

La Police provinciale a dépensé 3 668 000 \$ pour la réparation et la modernisation d'installations. De plus, l'organisme a reçu 7 910 000 \$ du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels (MSCSC) pour le financement de projets d'immobilisations, notamment la construction de nouvelles installations pour ses détachements, ses unités d'identification médico-légale et ses quartiers généraux régionaux.

Au total, 262 430 heures ont été consacrées à l'offre de services spécialisés aux corps de police municipaux de l'Ontario en 2013, au coût de 11,6 millions de dollars pour la Police provinciale.

1 019 721 263 \$

Dépenses de fonctionnement de la Police provinciale pour l'exercice financier 2013-2014



47 %	OPÉRATIONS RÉGIONALES
19 %	SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION ET SOUTIEN OPÉRATIONNEL
12 %	SERVICES INTERNES*
11 %	ENQUÊTES ET CRIME ORGANISÉ
11 %	AVANTAGES SOCIAUX
0 %	COMMUNICATIONS ET SERVICES AUX CADRES
0 %	CRÉDITS LÉGISLATIFS (EXCLUANT L'AMORTISSEMENT)

** 65 % des dépenses de fonctionnement des Services internes servent à financer les achats du Bureau des services d'approvisionnement et de gestion du parc automobile et des armes de la Police provinciale (véhicules, uniformes, équipement, etc.).*

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les salaires et les avantages sociaux constituent une large part du budget de la Police provinciale, soit en moyenne 85 %, contre 15 % pour les autres charges directes de fonctionnement. Cette répartition du budget concorde avec celle d'autres services policiers en Ontario et au Canada et est habituelle dans bon nombre de professions où la réalisation du mandat repose fortement sur les ressources humaines.

La Police provinciale n'a aucun pouvoir direct sur le taux de rémunération de ses membres. Les salaires et les avantages sociaux sont négociés par la Couronne du chef de l'Ontario, représentée par le ministère des Services gouvernementaux, et l'Association de la Police provinciale de l'Ontario. En date du 31 décembre 2013, les salaires de la Police provinciale occupaient le 30^e rang en Ontario, et le 48^e au Canada. Ils n'ont pas changé depuis 2011, mais augmenteront en 2014, conformément à la convention collective de l'Association de la Police provinciale de l'Ontario.

PRÉVISION DES COÛTS PAR AGENT (NOUVEL ÉQUIVALENT À TEMPS PLEIN)

	2012 (formule de 2010)	2013 (formule de 2012)	2014 (formule de 2013)	Différence
Total des salaires des agents en uniforme	\$87,240	\$87,240	\$94,702	\$7,462
Total des salaires et des avantages sociaux des agents en uniforme	\$120,358	\$119,363	\$130,542	\$11,180
Total des coûts liés aux services de soutien	\$28,888	\$27,977	\$28,027	\$50
Total des coûts prévus des services policiers	\$149,246	\$147,340	\$158,569	\$11,229

L'augmentation des coûts découle de la hausse de salaire de 8,55 % accordée aux membres de l'Association de la Police provinciale de l'Ontario en 2014.

ADMINISTRATION

Selon l'Enquête sur l'administration policière de 2013 de Statistique Canada, les services de police déclarent embaucher 2,5 agents par employé civil, un ratio qui demeure inchangé depuis 2007. Quant au ratio de la Police provinciale, il était de 3,20 agents par employé civil en 2013. L'augmentation des services municipaux offerts par la Police provinciale n'est pas allée de pair avec un accroissement des Services internes.

COÛT PAR HABITANT

Selon *Les ressources policières au Canada* (2012 et 2013) de Statistique Canada, le coût annuel moyen des services policiers municipaux était de 299 \$ par habitant, contre 179 \$ par habitant pour les services policiers municipaux contractuels offerts par la Police provinciale.

COMPARAISON DES COÛTS DES SERVICES POLICIERS MUNICIPAUX ET DES COÛTS DE LA POLICE PROVINCIALE PAR HABITANT

(À l'exception des services policiers des Premières Nations et de l'autoroute 407)

Comparaison des coûts des services policiers municipaux et de ceux de la Police provinciale, par habitant (à l'exception des services policiers des Premières Nations)	100 000 habitants et plus	De 50 000 à 99 999 habitants	De 15 000 à 49 999 habitants	De 5 000 à 14 999 habitants	Moins de 5 000 habitants	Moyenne provinciale
Services policiers municipaux	299 \$	290 \$	300 \$	344 \$	340 \$	299 \$
Police provinciale (article 10 de la Loi sur les services policiers)	N/A	174 \$	179 \$	173 \$	226 \$	179 \$

En 2013, le coût annuel moyen des services policiers contractuels et non contractuels offerts dans les 324 municipalités servies par la Police provinciale était de 341 \$ par ménage*.

Selon Statistique Canada, le ratio des agents de police en Ontario était de 195 agents par 100 000 habitants en 2013. Ce ratio est de 131 agents par 100 000 habitants si l'on considère uniquement les services policiers municipaux contractuels de la Police provinciale.

VARIATION DES COÛTS DES SERVICES POLICIERS

Bien que les coûts moyens par habitant de la Police provinciale en 2013 soient plus avantageux que ceux d'autres services de police de la province, il existe d'importantes variations de coûts entre les différentes municipalités bénéficiant des services policiers contractuels et non contractuels de la Police provinciale.

Selon la méthode de facturation actuelle, les coûts des services policiers varient parfois considérablement d'une collectivité à l'autre, et ce, même entre des municipalités de taille similaire, principale-

ment en raison des caractéristiques propres à chacune des municipalités (p. ex. géographie, démographie, industries principales). À la suite de près de deux ans de consultations, de séances municipales et d'examen exhaustifs, le gouvernement a autorisé la Police provinciale à employer un nouveau modèle de facturation à compter du 1^{er} janvier 2015.

La Police provinciale est résolue à collaborer étroitement avec le Ministère et ses partenaires municipaux pour s'assurer que les méthodes de recouvrement des coûts sont équitables, claires et transparentes.

*La Police provinciale sert 324 municipalités conformément aux articles 5 et 10 de la Loi sur les services policiers, L.R.O. 1990, et une municipalité aux termes du paragraphe 6 (1) du Règlement de l'Ontario 420/97, pris en application de la Loi sur les services policiers. Elle offre également ses services sur l'autoroute à péage 407 d'après le principe du recouvrement des coûts.

RETOUR SUR L'INVESTISSEMENT DE L'ONTARIO : BILAN DES SERVICES DE LA POLICE PROVINCIALE EN 2013

POURCENTAGE DE RÉPONDANTS AU SONDAGE SUR LA SATISFACTION DE LA COMMUNAUTÉ DE 2013 DE LA POLICE PROVINCIALE QUI SE SENTENT « TRÈS EN SÉCURITÉ » OU « EN SÉCURITÉ » DANS LEUR COLLECTIVITÉ

97 %

NOMBRE DE DEMANDES DE SERVICE

728 621

VALEUR TOTALE DES DROGUES SAISIES

71 702 816 \$

VALEUR TOTALE DES BIENS SAISIS

7 758 350 \$ (BIENS CONFISQUÉS)

19 921 191 \$ (BIENS BLOQUÉS)

DIFFÉRENCE DANS LE NOMBRE D'INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL (CRIMES DE VIOLENCE, CONTRE LES BIENS ET LIÉS AUX STUPÉFIANTS) PAR RAPPORT À 2012

- 12 %

TAUX DE RÉOLUTION DES CRIMES DE VIOLENCE

91,9 %

CRIMINAL CODE AND PROVINCIAL STATUTE CHARGES LAID

631 258

DIFFÉRENCE DANS LE NOMBRE DE COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS (SUR LES ROUTES ET LES SENTIERS SURVEILLÉS PAR LA POLICE PROVINCIALE) PAR RAPPORT À 2012

- 11 %

POURCENTAGE DE VICTIMES ET DE TÉMOINS QUI ONT INDIQUÉ DANS LE SONDAGE ÊTRE « TRÈS SATISFAITS » OU « SATISFAITS » DE LEUR CONTACT AVEC LA POLICE PROVINCIALE (À LA SUITE D'UN INCIDENT)

92,1 %

*Investir dans la sécurité publique, c'est investir dans le bien-être des collectivités.
Les Ontariens reçoivent des services hors pair pour leur investissement dans la sécurité publique.*

RÉALISATIONS DE 2013



20^e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU PREMIER POSTE D'ANALYSE DE LA MORPHOLOGIE DES TACHES DE SANG

En 1993, la Police provinciale a appuyé la formation de son premier analyste de la morphologie des taches de sang. À l'heure actuelle, six de ces analystes travaillent dans ses unités des services d'identification médico-légale. (Le commissaire J.V.N. (Vince) Hawkes a été le premier analyste de la morphologie des taches de sang de la Police provinciale.)



PREMIER DIRIGEANT POLICIER DU CANADA RÉCOMPENSÉ POUR SON SERVICE ET SON LEADERSHIP MÉRITOIRES EXEMPLAIRES DANS DES FONCTIONS DE GRANDE RESPONSABILITÉ

Le commissaire Chris Lewis (à la retraite) est devenu le premier dirigeant policier du Canada à se voir décerner les trois grades de l'Ordre du mérite des corps policiers.



50^e ANNIVERSAIRE DE LA PATROUILLE MOTOCYCLISTE DE PRÉCISION GOLDEN HELMETS DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

Créée en 1963, cette équipe de 20 personnes parcourt chaque année la province pour donner des démonstrations de techniques de conduite époustoufflantes lors de foires, de festivals et de parades.



L'UNITÉ DU CONTRÔLE DES STUPÉFIANTS FÊTE SES QUARANTE ANS

En juillet 1973, la Police provinciale a ajouté 30 agents à la Direction des enquêtes spéciales, créant ainsi la Section du contrôle des stupéfiants. À la fondation du Bureau de la lutte contre le crime organisé, la Section du contrôle des stupéfiants est devenue l'Unité du contrôle des stupéfiants.



PILATUS PC-12 NG

Les Services d'aviation de la Police provinciale ont pris livraison d'un aéronef à voilure fixe de remplacement : un Pilatus PC-12 NG 2013.



NOUVEAU MODÈLE DE FACTURATION DE LA POLICE PROVINCIALE

De vastes consultations et analyses ont été réalisées en vue d'élaborer un modèle de facturation équitable pour les municipalités servies par la Police provinciale.



CAMPAGNE « JE NE ME RECONNAIS PAS »

La Police provinciale fait partie des 100 premiers organismes canadiens à avoir appuyé la campagne « Je ne me reconnais pas » et est le seul corps de police parmi tous les organismes participants. Cette campagne vise à éliminer la stigmatisation associée aux problèmes de santé mentale en milieu de travail.



PARC DE VÉHICULES

La Police provinciale a remis à neuf de nombreuses pièces de son parc de véhicules, ce qui lui a permis d'économiser près d'un million de dollars en 2013.

RÉFORME DE LA FACTURATION

« Il s'agit d'un tournant historique pour notre organisme et la province. Le programme des services policiers municipaux était demeuré inchangé depuis 1998. »

– Mary Silverthorn, commandante provinciale



La Police provinciale est fière de travailler avec 325 municipalités dans la province. De ce nombre, 324 bénéficient de services policiers contractuels ou non contractuels*. La Police provinciale s'associe donc avec plus de 70 % des municipalités de l'Ontario pour la prestation de services policiers.

Les municipalités servies ont fait savoir au ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels (MSCSC) et à la Police provinciale que le modèle de facturation actuel était trop compliqué et manquait de transparence.

En raison des problèmes soulevés par les municipalités de l'Ontario et dans le rapport du vérificateur général de 2012 adressé à la Police provinciale, l'organisme, en collaboration avec le MSCSC, a amorcé son Projet de réforme de la facturation, dont l'objectif consistait à élaborer un modèle de facturation plus simple, transparent et équitable.

À la suite de l'examen du modèle de facturation actuel, la Police provinciale a proposé un modèle faisant en sorte que toutes les municipalités partagent équitablement les coûts de l'infrastructure, de la supervision, de l'administration et des services policiers de première ligne nécessaires pour fournir des services policiers adéquats.

Le nouveau modèle de facturation proposé utiliserait un coût par propriété pour les services de base qui serait facturé uniformément aux municipalités servies par la Police provinciale. Les demandes de service constitueraient un coût variable supplémentaire fondé sur la fréquence et le type de demandes de service dans une municipalité donnée. Les « améliorations », comme des équipes de première ligne spécialisées dans le contrôle de la circulation et la lutte contre le crime, ou des agents des services communautaires, pourraient aussi faire partie des options qu'une municipalité choisit d'inclure dans l'entente qu'elle conclut avec le Ministère.

Au printemps 2013, la Police provinciale a invité 65 municipalités, choisies au hasard, à participer à des consultations pour qu'elles puissent fournir leurs commentaires sur le processus de recouvrement des coûts. De plus, elle a envoyé un sondage aux 324 municipalités à qui elle facture des services policiers. Plusieurs maires ont également exprimé leur opinion à la ministre ou à la Police provinciale lors des conférences annuelles de l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) et dans le cadre d'autres activités. En mars 2013, un groupe de travail a été mis sur pied pour qu'il fournisse des commentaires sur le modèle de facturation proposé. Il était composé de représentants de différents ministères et organismes municipaux.

À la fin de 2013, la Police provinciale a organisé 14 séances de mobilisation auprès des municipalités, à divers endroits de la province. Les municipalités ont eu un aperçu du nouveau modèle de facturation et ont formulé de précieux commentaires et



suggestions sur les changements proposés. Environ 229 municipalités (sur un total de 325) étaient représentées par plus de 500 fonctionnaires. Le Ministère et la Police provinciale continuent d'examiner la rétroaction et les recommandations fournies par les municipalités lors des séances de mobilisation et auprès d'un groupe de travail composé de représentants municipaux. Cette rétroaction des intéressés est importante pour peaufiner le modèle et déterminer les critères nécessaires pour réussir sa mise en œuvre.

Dans le cadre des prochaines étapes, le Ministère et la Police provinciale continueront d'analyser les commentaires de concert avec les partenaires municipaux en vue d'apporter des ajustements techniques au modèle et de mettre au point des stratégies d'atténuations afin de recouvrer les coûts auprès des municipalités de manière claire, équitable et uniforme.

Le Ministère et la Police provinciale prévoient publier des renseignements et modifications supplémentaires au sujet du nouveau modèle en 2014. La Police provinciale continuera d'offrir des services policiers de qualité et, par l'intermédiaire de ses membres, renforcera en permanence ses relations avec les collectivités.

Le processus d'examen de la facturation va bon train et, quels que soient les changements apportés par la réforme, la Police provinciale restera l'une des options les plus rentables pour de nombreuses municipalités ontariennes.

FAITS EN BREF

- La Police provinciale fournit des services policiers à 325 municipalités, soit 70 % des municipalités de l'Ontario*. Ce nombre comprend les 144 municipalités ayant conclu 116 contrats aux termes de l'article 10 de la Loi sur les services policiers.
- Depuis janvier 1985, 59 services policiers municipaux ont été intégrés à la Police provinciale. La province compte actuellement 52 services policiers municipaux.
- En 2013, le coût annuel moyen des services policiers contractuels et non contractuels offerts dans les 324 municipalités servies par la Police provinciale était de 341 \$ par ménage
- Selon Les ressources policières au Canada (2012 et 2013) de Statistique Canada, le coût annuel moyen des services policiers municipaux était de 299 \$ par habitant, contre 179 \$ par habitant pour les services policiers municipaux contractuels offerts par la Police provinciale.

*La Police provinciale sert 324 municipalités conformément aux articles 5 et 10 de la Loi sur les services policiers, L.R.O. 1990, et une municipalité aux termes du paragraphe 6 (1) du Règlement de l'Ontario 420/97, pris en application de la Loi sur les services policiers. Elle offre également ses services sur l'autoroute à péage 407 d'après le principe du recouvrement des coûts.

UN PARTENARIAT DE LONGUE DATE COURONNÉ DE SUCCÈS

Le programme Échec au crime et la Police provinciale



Le programme Échec au crime repose sur l'offre aux collectivités d'un programme proactif qui leur permet d'aider la police à prévenir ou à résoudre des crimes de façon anonyme. Échec au crime, un organisme à but non lucratif enregistré, mène des activités en Ontario depuis 1983. Partenaire de sécurité communautaire efficace, le programme Échec au crime favorise la collaboration entre la population, la police et les médias pour améliorer le bien-être dans toutes les collectivités de la province.

La Police provinciale est consciente de la valeur de son partenariat de plusieurs dizaines d'années avec ce programme communautaire mené par des bénévoles altruistes cherchant à faire de leur collectivité un endroit plus sécuritaire où vivre et travailler. Souvent, les renseignements obtenus par Échec au crime n'auraient pas pu être obtenus dans le cadre d'une enquête. Certaines indications peuvent toucher à des activités criminelles prévues ou à des crimes qui étaient jusqu'alors inconnus de la police, et mener à l'ouverture d'une enquête de police.

Au niveau local, la Police provinciale soutient 24 des 38 programmes Échec au crime en activité en Ontario. Certains d'entre eux fonctionnent selon un modèle hybride et favorisent ainsi une plus grande collaboration en matière d'application de la loi lorsque la Police provinciale et ses partenaires des services policiers municipaux se partagent les fonctions. Les Services de sécurité communautaire de la Police provinciale (anciennement la Section de prévention du crime) sont responsables de la coordination à l'échelle provinciale des 38 programmes et offrent de l'expertise technique, de la formation, des conseils et des services de liaison. Le sergent responsable de la coordination constate que le pro-

gramme Échec au crime a été l'incarnation même de la mobilisation communautaire en Ontario au cours des 31 dernières années. Les renseignements reçus dans le cadre du programme Échec au crime par téléphone au 1 800 222 8477, par Internet ou par l'intermédiaire d'une application mobile sont traités et transmis à la police. Les médias fournissent une aide précieuse en faisant connaître les crimes non résolus et le programme au public. Depuis le lancement du programme, aucun informateur n'a vu son identité révélée.

Les responsables du programme Échec au crime citent souvent en exemple Tom O'Grady, un commissaire émérite retraité de la Police provinciale, qui affirme que les trois plus grandes avancées dans la lutte moderne contre le crime sont l'ADN, les empreintes digitales et le programme Échec au crime.



FAITS EN BREF

- Échec au crime est exploité par la collectivité, et non par la police. Ce programme efficace garantit l'anonymat des informateurs, ne les oblige pas à témoigner au tribunal, et offre une récompense si l'information fournie permet de résoudre un crime.
- Le succès du programme Échec au crime repose sur un postulat simple : pour chaque crime commis, il y a toujours une personne autre que le criminel qui détient des renseignements pouvant conduire à la résolution de l'affaire.
- Le programme Échec au crime est financé au moyen de dons de particuliers, d'entreprises, de clubs, d'associations professionnelles, de groupes sociaux et de groupes de citoyens.
- Il existe environ 600 programmes Échec au crime dans le monde. De ce nombre, 105 sont en activité au Canada.
- Le congrès de Crime Stoppers International sera organisé par l'Ontario Association of Crime Stoppers. L'événement se déroulera du 27 au 30 septembre 2015 à Toronto. Échec au crime, la Police provinciale et ses nombreux partenaires communautaires et services policiers pourront ainsi montrer au monde entier les grands avantages que le programme continue de procurer aux citoyens de l'Ontario et du Canada.
- En 2013, les services de police de l'Ontario ont reçu au total 41 726 renseignements par l'entremise du programme.
- Environ 60 % de ces renseignements touchaient aux stupéfiants.
- Selon les statistiques de Crime Stoppers International, le taux moyen de déclarations de culpabilité est de 95 %, et les renseignements fournis dans le cadre du programme Échec au crime épargnent aux organismes chargés de l'exécution de la loi l'équivalent de plusieurs millions de dollars en temps d'enquête.

STATISTIQUES LIÉES AU PROGRAMME ÉCHEC AU CRIME EN ONTARIO (1983-2013)

Arrestations	118,349
Affaires résolues	130,969
Récompenses autorisées	\$7.7 millions de dollars
Biens volés récupérés	\$295.6 millions de dollars
Drogues illicites saisies	\$1.7 milliard de dollars

TOTAL ➔ **\$2.0 milliards de dollars**

RESPECT DES EXIGENCES OPÉRATIONNELLES



Les Régions ont continué de travailler en étroite collaboration avec les commandants de détachement pour établir et mettre en œuvre un horaire adapté et efficace pour leurs détachements. Chaque année, les détachements effectuent un examen pour fixer un horaire qui répond le mieux possible aux exigences opérationnelles tout en privilégiant la santé et le bien-être des membres.

Les commandants de détachement doivent respecter les normes des manuels relatifs à l'horaire des employés en uniforme et civils, qui sont intégrés à la convention collective conclue avec l'Association de la Police provinciale de l'Ontario. L'application rigoureuse des normes des manuels au moyen d'une série d'outils conçus pour soutenir les examens a permis de mieux structurer le processus dans les détachements.

Au cours de l'été 2013, la Police provinciale a mis en place le Time Information Management Report (TIMR), un rapport qui fournit des renseignements permettant d'évaluer la demande en services de police en fonction du nombre d'employés, du nombre d'heures supplémentaires et du taux d'absentéisme. Les commandants de détachement disposent ainsi de l'information nécessaire pour proposer des modifications d'horaire, comme des quarts de travail décalés qui coïncident avec la fin d'autres quarts, pour mieux répondre aux exigences liées à la charge de travail et économiser des frais d'heures supplémentaires. Les Régions ont signalé que le TIMR avait facilité l'examen de l'horaire de travail.

Les exigences opérationnelles varient d'un détachement à l'autre : il ne serait par conséquent pas efficace d'adopter un horaire standard unique. La Police provinciale continue de répondre à ces exigences tout en s'efforçant d'optimiser l'horaire de travail de chaque détachement. Grâce à ce processus, la Police provinciale a été plus à même de donner suite au rapport du vérificateur général de 2012, bien qu'il reste du travail à faire, et elle continue d'élaborer de nouveaux outils et de nouvelles méthodes pour améliorer les horaires et son efficacité à répondre aux exigences opérationnelles.

RÔLE DE LA POLICE PROVINCIALE



La Police provinciale de l'Ontario, l'un des plus importants services de police en Amérique du Nord, doit composer avec des mandats particuliers à l'échelle municipale et provinciale. En plus de devoir fournir des services policiers de base dans près de 70 % des municipalités de l'Ontario, la Police provinciale a pour mandat d'offrir une vaste expertise dans le domaine technique et des enquêtes en vue d'aider les collectivités servies par la Police provinciale et celles servies par les 52 services policiers municipaux de l'Ontario. En 2013, plus de 262 000 heures ont été consacrées à l'offre de services spécialisés aux corps de police municipaux, ce qui représente une dépense de 11,6 millions de dollars pour la Police provinciale.

Selon la *Loi sur les services policiers*, ce mandat comprend l'offre de soutien tactique, de services d'aide, d'intervention et de planification en cas d'urgence, ainsi que la gestion des cas graves. À titre de membre du service de police de l'Ontario, les experts hautement qualifiés de la Police provinciale dans les domaines technique et des enquêtes ont continué de gérer et d'appuyer les enquêtes complexes touchant à des crimes de violence, à des affaires de corruption, à des fraudes et à des activités du crime organisé dont la portée dépasse les frontières provinciales, nationales et internationales.

En 2013, la Police provinciale a continué de fournir du leadership, du soutien et de l'expertise dans le cadre d'enquêtes d'envergure très médiatisées touchant plusieurs territoires, notamment :

- des enquêtes sur l'homicide de plusieurs personnes;
- le projet Greenwell, qui a conduit à la saisie de plusieurs serveurs informatiques importants et à l'identification subséquente de contrevenants du monde entier impliqués dans l'exploitation sexuelle d'enfants;
- des recherches au sujet d'allégations liées à l'annulation de la construction de nouvelles centrales électriques en Ontario;
- l'enquête sur les services d'ambulance aérienne d'Ornge;
- l'enquête sur l'effondrement d'un centre commercial à Elliot Lake.

CIRCULATION

SURVEILLANCE CONSTANTE DES QUATRE PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

L'application des lois sur la sécurité routière, et plus particulièrement la sanction des comportements à haut risque au volant, demeure une priorité pour la Police provinciale. Des initiatives visant à réduire les blessures et à sauver des vies sur les routes, les sentiers et les voies navigables sont continuellement élaborées et mises en œuvre à l'échelle locale, régionale et provinciale dans le cadre du Programme provincial de sécurité de la circulation. La Police provinciale continue de sensibiliser la population aux dangers que représentent les comportements à haut risque au volant d'un véhicule motorisé.

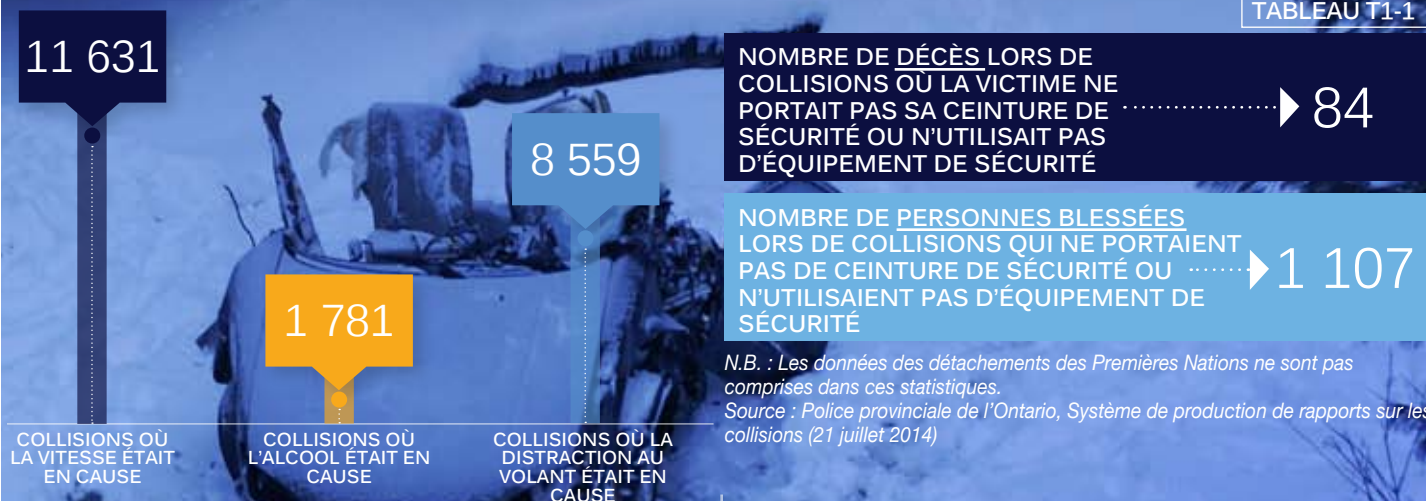
La Police provinciale axe son action sur les quatre principaux facteurs de risque, soit la conduite avec facultés affaiblies, l'absence de ceintures ou d'équipement de sécurité ou encore la mauvaise utilisation de ceux-ci, la conduite agressive et la distraction au volant. Cette méthode demeure la plus efficace pour lutter contre les comportements à haut risque qui causent des blessures graves et des décès.

La Police provinciale restera vigilante et continuera de s'efforcer à réduire le nombre de blessés et à sauver des vies sur les routes, les sentiers et les voies navigables de l'Ontario.

INCIDENTS LIÉS AUX QUATRE PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE DANS LA PROVINCE (2013)

(Y COMPRIS LES COLLISIONS ROUTIÈRES ET CELLES DE VÉHICULES TOUT-TERRAIN ET DE MOTONEIGES)

TABLEAU T1-1

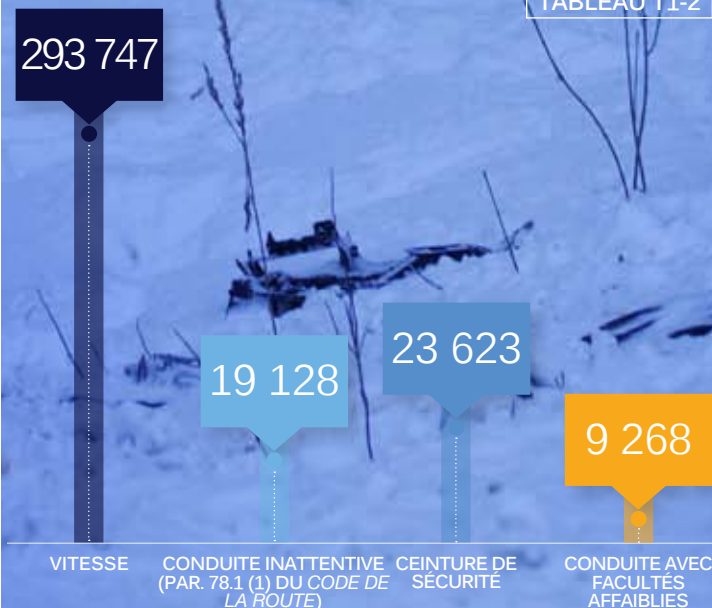


N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (21 juillet 2014)

ACCUSATIONS ASSOCIÉES AUX QUATRE PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE DANS LA PROVINCE

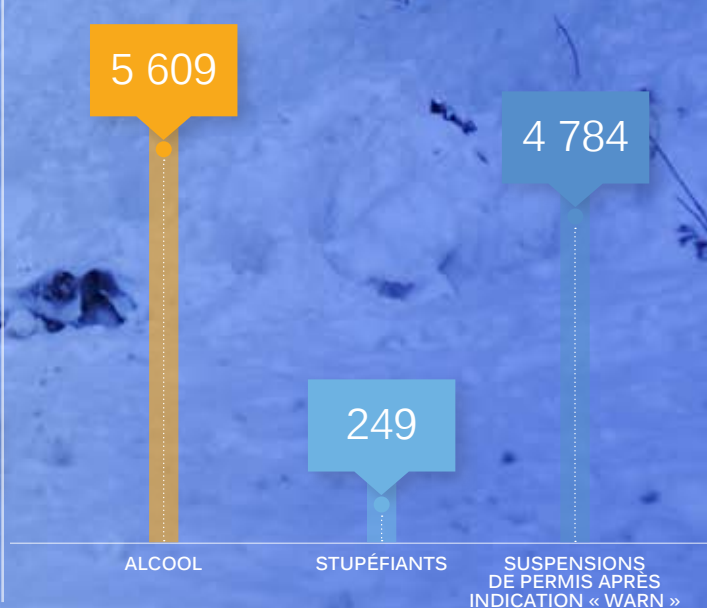
TABLEAU T1-2



Voir le tableau 6-3 à la page 53 pour les notes et les sources.

CAS DE CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES DANS LA PROVINCE

TABLEAU T1-3



Voir le tableau 7-2 à la page 54 pour les notes et les sources.

INTERVENTION EN CAS D'URGENCE



COLLABORATION À LA SUITE DE CATASTROPHES

En 2013, la Police provinciale est intervenue à plusieurs reprises à la suite de catastrophes naturelles dans la province. Les Régions et les détachements, soutenus par les services spécialisés provinciaux, ont collaboré avec les municipalités touchées, les membres des services d'incendie et d'urgence, et les représentants du ministère des Richesses naturelles pour s'attaquer à ces situations difficiles.

TEMPÊTE DE VERGLAS

Une tempête de verglas a frappé une grande partie de l'Ontario en décembre 2013. Une forte pluie verglaçante a transformé les routes et les rues en une dangereuse patinoire et fait tomber des arbres et des lignes électriques un peu partout dans la province. Des centaines de milliers de personnes ont été privées d'électricité pendant plusieurs jours.

C'était le chaos sur les routes, et les agents en uniforme de la Police provinciale répondaient sans relâche à des demandes de service, lesquelles se comptaient par milliers dans la région du grand Toronto seulement. Les centres de communication de la Police provinciale ont reçu de multiples appels pour chacune des centaines de collisions qui se sont produites, ce qui compliquait la répartition des policiers sur place, des services d'urgence et des dépanneuses. Les membres de la Police provinciale des détachements de la région du grand Toronto faisant partie de la Division de la sécurité de la circulation ont aidé le Service de police de Toronto à faire du porte-à-porte pour vérifier si les résidents des zones touchées étaient en sûreté.

ÉTAT D'URGENCE DANS LE NORD DE L'ONTARIO

En collaboration avec le Centre provincial des opérations d'urgence et ses partenaires, l'Unité de la gestion des situations d'urgence de la Police provinciale a participé activement à la coordination de l'intervention de la province à la suite des inondations du printemps 2013 qui ont touché des collectivités des Premières Nations et d'autres communautés du Nord. En mai, plusieurs collectivités des Premières Nations, notamment les territoires des Premières Nations de Pic Mobert, d'Attawapiskat et de Kashechewan longeant la côte de la baie James, ont déclaré l'état d'urgence en raison de la débâ-

cle des glaces et de la défaillance d'infrastructures essentielles. L'Équipe provinciale de liaison (EPL) de la Police provinciale a joué un rôle déterminant dans l'aide aux détachements et aux régions en établissant et en entretenant des relations avec les résidents des territoires des Premières Nations, qui ont au final été évacués et conduits dans des collectivités d'accueil. Grâce à l'intervention de l'EPL au début de l'évacuation, la Police provinciale a pu régler des problèmes et difficultés communautaires, ce qui a amélioré le bien-être et la sécurité des personnes évacuées.

ACCIDENT D'AVION À RED LAKE

Le 10 novembre 2013, les membres du détachement de Red Lake de la Police provinciale, y compris l'Équipe d'intervention en cas d'urgence, sont intervenus avec les services d'incendie et d'urgence lors de l'écrasement du vol 311 de Bearskin Airlines. Avec 19 passagers à son bord, l'avion s'est écrasé sur un terrain accidenté et rocailleux près de trois kilomètres au sud de l'aéroport de Red Lake, soit environ 500 kilomètres au nord de Thunder Bay. Malheureusement, cet écrasement a causé la mort de cinq personnes. Les autres passagers s'en sont tirés avec des blessures.

Dans les collectivités éloignées du Nord de l'Ontario, les premiers intervenants, comme les services d'incendie et d'urgence et les détachements locaux de la Police provinciale, coopèrent pour assurer la sécurité publique d'abord et avant tout. Dans ce cas-ci, les membres de la Police provinciale sont demeurés sur place après la répartition initiale pour continuer de prêter main-forte au Bureau de la sécurité des transports du Canada dans le cadre de son enquête. Cette approche de collaboration cruciale pour gérer des situations d'urgence à la suite de tragédies de ce genre constitue la recette du succès de la Police provinciale, en particulier dans les régions éloignées du Nord de l'Ontario.

MESURE DU SUCCÈS



OPÉRATIONNALISER L'INFORMATION

L'information est, depuis longtemps, un aspect vital des services policiers, et continue de l'être. Plus que jamais auparavant, les données brutes sont transformées en information exploitable pour orienter et évaluer les initiatives et partenariats en matière de sécurité communautaire, et guider l'affectation des ressources de la Police provinciale.

Le programme ambitieux de la province et la conjoncture économique difficile obligent le corps de police provincial à réorienter son mandat de base relatif aux services policiers. Toutefois, pour pouvoir contrôler la hausse des coûts des services policiers et assurer le bien-être de la communauté, la police doit s'allier aux partenaires communautaires, aux intervenants et aux autres ministères pour trouver et mettre en œuvre des solutions à leurs problèmes communs.

La Police provinciale fait sa part en étayant ses opérations à l'aide d'analyses et en transformant la prestation de services grâce à une mobilisation communautaire fondée sur des données probantes. Elle fait des patrouilles ciblées et utilise les ressources pour intervenir en fonction des tendances cernées et mettre à profit des occasions de participation, le tout en sensibilisant la collectivité aux causes fondamentales de la criminalité.

EXPERTISE EN RENSEIGNEMENTS

La Section de l'analyse et de l'information du Bureau des renseignements criminels - opérations provinciales est le centre d'excellence en analyses et en produits analytiques de la Police provinciale. Ses experts aux champs de spécialisation très variés assurent la liaison avec la Police provinciale, s'associent avec elle et la soutiennent, et font de même avec les services de police de l'Ontario, les gouvernements provincial et fédéral, les intervenants du secteur de la justice et les organismes d'application de la loi partout au Canada, aux États-Unis et dans le monde.

Le mandat global de la Section consiste à scruter, à évaluer, à analyser et à interpréter de nombreuses données diverses, et à en faire un suivi, pour ensuite les synthétiser dans des produits de renseignements adaptés en vue d'orienter la détermination des priorités et les stratégies opérationnelles.

ANALYSE DE LA CRIMINALITÉ À L'ÉCHELLE LOCALE

Après avoir suivi la formation requise en 2013, 27 analystes des détachements et des régions ont été envoyés un peu partout en Ontario dans le cadre du programme d'affectation des analystes aux détachements. Divers détachements, éparpillés dans la province, ont besoin d'experts techniques pour surveiller et déceler les problèmes liés à la criminalité et à la circulation routière, ainsi que les tendances mettant en danger la sécurité et le bien-être des communautés. La plupart des détachements de la Police provinciale reçoivent du soutien directement d'une ressource sur place, ou d'un détachement avoisinant avec lequel ils ont conclu un accord de partage des ressources ou de soutien.

Le programme d'affectation des analystes aux détachements fait partie intégrante du modèle des services policiers axés sur les renseignements et améliore considérablement l'efficacité du déploiement de ressources fondée sur des données probantes. Sa structure officialisée assure une circulation d'information incessante avec ses pendants régionaux et, par ricochet, avec le Bureau des renseignements criminels - opérations provinciales de la Police provinciale. Les participants au programme bénéficient de l'aide d'un réseau ontarien qui facilite l'échange d'information et les interactions avec les autres services de police municipaux, ce qui permet d'outrepasser les frontières des territoires dans l'optique d'assurer la sécurité publique.

La création de produits analytiques continue de se développer au niveau local, tout comme les possibilités de mobiliser et de faire participer stratégiquement les ressources communautaires à des initiatives de prévention des problèmes sociaux qui sous-tendent la criminalité et le désordre public.



EXPERTISE INTERNE EN STATISTIQUE

En raison de leur vaste expertise en statistique et en méthodologie de recherche, les statisticiens de la Police provinciale offrent une aide primordiale à l'organisme dans les domaines suivants :

- Interprétation de statistiques et de leur incidence;
- Signalements exigés par la législation provinciale et fédérale (p. ex. déclaration uniforme de la criminalité);
- Gestion, élaboration et conception de processus de collecte de données visant à orienter les évaluations;
- Utilisation de mesures statistiques et du rendement;
- Gestion de la collecte de données et de l'analyse des résultats des sondages sur la satisfaction de la communauté de la Police provinciale;
- Traitement des demandes de données personnalisées présentées par des intervenants sur le terrain et d'autres bureaux;
- Analyse et signalement des activités policières liées à la circulation, application de la loi et enquête sur des collisions;
- Expertise en statistique et en chiffrage pour la génération automatique de rapports, comme ceux sur les services policiers axés sur les résultats;
- Déploiement de la Police provinciale et facturation des municipalités;
- Préparation des données demandées sur la criminalité et les opérations pour le rapport annuel et les plans d'action;
- Participation aux réunions et aux groupes de travail du Comité des informations et statistiques policières (CISP);
- Détermination du taux de résolution dans chaque municipalité servie par la Police provinciale pour le rapport annuel sur le rendement du ministère des Affaires municipales et du Logement.

FAITS EN BREF

- Les sources de données, notamment le système de gestion des dossiers de Niche, le Système de production de rapports sur les activités quotidiennes, le Système de production de rapports sur les collisions, le Système de répartition assistée par ordinateur, le Registre des délinquants sexuels de l'Ontario, le Système de gestion des cas graves et le Système d'analyse des liens entre les crimes de violence ne sont que quelques exemples des systèmes que la Police provinciale utilise à différentes fins, comme la collecte, la consignation, l'analyse, l'échange ou le stockage d'information policière.
- La clé pour établir un lien de confiance et concrétiser la vision « Les collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario », c'est de pouvoir faire preuve de proactivité pour résoudre des problèmes financiers, opérationnels ou relatifs aux ressources humaines.
- La prestation de services dans les collectivités est orientée par des processus de la Police provinciale fondés sur des analyses, comme l'établissement des priorités tactiques, la création de plans d'action et les services policiers axés sur les résultats.

VÉHICULES AÉRIENS SANS PILOTE (UAV)



Depuis 2008, la Police provinciale fait un usage efficace et concret des systèmes d'aéronef sans pilote (UAS), qui englobent l'aéronef – le véhicule aérien sans pilote (UAV) – et les accessoires connexes, comme les dispositifs de commande à distance et les appareils photo ou caméras numériques.

La Police provinciale possède et exploite sept UAV, des appareils munis de pales de rotor ressemblant à un hélicoptère miniature. Ce sont les Services d'aviation du Bureau du soutien régional qui sont responsables des politiques, des procédures et de la formation liées aux UAV au sein de l'organisme. Toutefois, ces appareils sont surtout utilisés par les membres de la Division de la sécurité de la circulation et la Section des services d'identification médico-légale. En 2013, les Services d'identification médico-légale ont remplacé un vieux modèle d'UAV par un autre répondant aux mêmes critères que les nouveaux appareils achetés en 2012.

Depuis 2008, la Police provinciale consulte le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario pour s'assurer que ses procédures opérationnelles relatives aux UAV sont conformes aux pratiques exemplaires en matière de respect de la vie privée. Comme pour d'autres affaires nécessitant de la surveillance, la Police provinciale doit obtenir les autorisations appropriées (c. à d. des mandats) pour pouvoir se servir des UAV lors des enquêtes criminelles ou d'autre nature.

Les UAV sont utilisés conformément à de strictes conditions émanant de Transports Canada, la *Loi sur l'aéronautique* et le Règlement de l'aviation canadien. La Police provinciale n'a pas le droit de faire voler les UAV à plus de 120 mètres (400 pieds) ou au-dessus de personnes ou de lieux qui n'ont pas de lien direct avec l'incident, et l'appareil doit toujours demeurer dans le champ de vision de l'utilisateur. Ces appareils servent principalement à étayer des enquêtes sur la circulation et sur des scènes de crime au moyen de photographies et de vidéos.



Les UAV de la Police provinciale ont été utilisés pour prêter assistance sur les lieux d'un déversement de matières dangereuses sur la Transcanadienne dans le secteur de Kenora, pour rechercher une personne disparue dans la région de Thunder Bay, et pour vérifier l'intégrité de la structure du centre commercial d'Elliot Lake après l'effondrement du toit. Le Bureau de la sécurité des transports a également, à de nombreuses reprises, demandé à la Police provinciale d'utiliser ces appareils pour enquêter sur des écrasements d'avions dans des régions éloignées.



FAITS EN BREF

- Les sept UAV de la Police provinciale se trouvent à divers endroits en Ontario :
- Services d'identification médico-légale – 4 Draganflyer X4-ES (Thunder Bay, Kenora, South Porcupine et Tillsonburg);
- Division de la sécurité de la circulation – 2 Aeryon Scout (Aurora);
- Équipe d'intervention en cas d'urgence – 1 Aeryon Scout (Grand quartier général, Orillia).
- L'utilisation d'un UAV sur les lieux d'une collision permet de réduire le temps requis pour prendre des photographies à seulement 15 minutes, au lieu des 45 à 90 minutes habituelles. Il est ainsi possible de rétablir la circulation plus rapidement.
- Un UAV peut voler pendant environ 20 minutes au maximum.
- Le prix d'un UAV, y compris les dispositifs de commande, les caméras, les chargeurs de batterie et le boîtier, s'élève à environ 60 000 \$. Les coûts d'exploitation annuels d'un UAV par la Police provinciale ne sont que de quelques centaines de dollars.
- En 2013, les UAV ont été utilisés à 69 reprises.

PROGRAMME DE MENTORAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU LEADERSHIP



La Police provinciale est consciente de l'importance du développement du leadership interne et a adopté une approche multidimensionnelle dans ce domaine. Le Programme de mentorat pour le développement du leadership (PMDL) et le Programme de développement du leadership, qui sert de complément au PMDL, visent à mieux préparer les futurs leaders grâce à l'évaluation systématique des forces des membres et au développement réfléchi des compétences ciblées chez les sergents d'état-major.

En novembre 2013, l'Académie de la Police provinciale de l'Ontario a mis en place le PMDL, un programme composé de deux volets. Le premier est axé sur la formation à l'interne de mentors au sein de la direction, c'est-à-dire des membres qui ont le rang d'inspecteur ou plus élevé, alors que le second vise à développer le leader-

ship des sergents d'état-major et de leurs homologues parmi les gestionnaires civils. Les mentors internes sont sélectionnés pour leurs grandes compétences sur les plans technique et du leadership transformationnel, leur acuité politique et leur intelligence émotionnelle. Les mentors participent à deux journées de formation en classe et sont tenus de remettre des travaux à un responsable pour, au final, recevoir un certificat reconnu par l'Université Dalhousie. Les travaux des mentors se fondent sur les activités de mentorat réalisées avec un sergent d'état-major ou un gestionnaire civil. Le PMDL se base sur une approche par module de six mois. Pendant cette période, des experts internes et externes de haut niveau collaborent avec les mentors pour encadrer les participants.

APERÇU DU PMDL

Le programme comprend des modules de formation sur le leadership offerts en classe et en ligne. Les mentors et les participants travaillent en étroite collaboration à la réalisation de tâches structurées tout au long du programme. Les sujets suivants sont abordés :

- Leadership transformationnel;
- Intelligence émotionnelle;
- Communication des leaders;
- Résolution de conflits;
- Innovation et renforcement des capacités;
- Gestion stratégique;
- Acuité politique;
- Relations de travail;
- Justice réparatrice;
- Cadre et méthodologie d'intégration de la gestion de projets au sein de la FPO;
- Communications dans un organisme hiérarchisé.



FAITS EN BREF

- Le PMDL compte environ 48 participants chaque année.
- La première cohorte de mentors comprenait 20 officiers. Seize sergents d'état-major ont aussi bénéficié des cours du programme et de mentorat.
- Le PMDL sera offert à trois cohortes au cours de la première année (2014).

« Le volet du cours consistant à présenter un projet a été très utile. Il nous a non seulement fait découvrir d'autres secteurs et priorités de la Police provinciale, mais a aussi ouvert la porte à la croissance individuelle et à la compréhension des problèmes de l'organisme. Il nous a donné une vue d'ensemble de la situation, ce qui nous permet de mieux communiquer avec les membres hors de nos domaines de spécialité.

La relation entre mon mentor et moi continue de porter ses fruits. »

Deanna Walton, sergente d'état-major, identification médico-légale
Chef régionale, Unité des services d'identification médico-légale,
Région du Centre

« Non seulement j'ai eu du plaisir à participer à ce processus, mais j'ai aussi pu constater la grande compétence des membres de notre organisme. La journée a été enrichissante et m'a fait réfléchir. Nous avons eu d'excellentes discussions. »

John Tod, surintendant en chef
Commandant régional, Région du Centre

FORMATION ET SENSIBILISATION RELATIVES AUX AUTOCHTONES



PROGRAMME ROUE DE MÉDECINE POUR LES JEUNES

Le programme Roue de médecine pour les jeunes a été conçu et mis en place à la suite de la publication du *Rapport d'examen des décès par suicide chez les jeunes de la Première nation de 2006 à 2008*. La Première Nation de Pikangikum est une collectivité éloignée du Nord-Ouest de l'Ontario aux prises avec des problèmes systémiques, notamment des taux élevés d'abus de substances et de suicide chez les jeunes. Le Bureau des services policiers des Autochtones a conçu ce programme dans le but de développer la collectivité en misant sur ses forces par l'intermédiaire de l'engagement social des jeunes et des autres habitants et de programmes sociaux.

Le programme Roue de médecine pour les jeunes fêtait son troisième anniversaire en 2013. L'Unité de la sensibilisation aux réalités autochtones, avec le concours de divers partenaires, a offert le programme en l'échelonnant sur plusieurs visites de deux jours. L'équipe a réussi à faire participer à ses programmes les membres de la collectivité suivants : des enseignants, des infirmières, des travailleurs à l'intervention d'urgence, des travailleurs auprès des jeunes, des patrouilleurs auprès de jeunes, des travailleurs des services de développement de Right To Play et des agents de police. Les activités combinaient des dimensions physiques, sociales, émotionnelles, mentales et spirituelles. Citons notamment le programme Suivre la voie, des cercles traditionnels, des activités sportives, des ateliers, des jeux et des activités de coopération et de renforcement des compétences, du chant, du tambour, et des activités dirigées par des jeunes.

L'équipe a observé des progrès dans la mobilisation des jeunes de la collectivité et la participation des adultes aux activités de développement communautaire. Le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels a souligné la réussite du programme en décernant à l'équipe le Prix Ovation pour contribution exceptionnelle. Le programme Roue de médecine pour les jeunes poursuit ses activités et redouble d'efforts pour structurer les programmes parascolaires et les activités intergénérationnelles.

FAITS EN BREF

- La Première Nation de Pikangikum compte environ 2 400 habitants, dont quelque 800 à 900 enfants d'âge scolaire. En 2000, la collectivité affichait le plus haut taux de suicide au monde.
- Le programme est conçu pour les jeunes de 5 à 18 ans, et des élèves du secondaire bénévoles servent de mentors.
- En 2013, l'équipe s'est rendue neuf fois dans la collectivité, et a offert à ces occasions des séances à 2 316 jeunes et à 147 adultes.

PROCHAINES ÉTAPES : PROJET JOURNEY

- À la suite du travail intensif visant à mettre en œuvre des programmes pour la Première Nation de Pikangikum, le Bureau des services policiers des Autochtones transférera les programmes dans le nouveau projet Journey.
- Le projet Journey est un programme communautaire quinquennal dirigé par la Région du Nord-Ouest et financé par le Centre national de prévention du crime de Sécurité publique Canada. L'objectif du programme Roue de médecine pour les jeunes concorde avec le volet « arts et culture » du projet Journey.
- Dans l'avenir, le Bureau des services policiers des Autochtones participera à la prestation du programme tous les trimestres, ce qui permettra de l'offrir en continu tout en assurant la viabilité du développement communautaire par l'intermédiaire du projet Journey.



FAITS SAILLANTS DE LA FORMATION DE SENSIBILISATION À LA CULTURE AUTOCHTONE EN 2013

Formation de sensibilisation à la culture autochtone

Cette formation de cinq jours permet de renseigner le personnel de la Police provinciale, les employés du Ministère et les membres d'autres services de police au sujet de l'histoire, de la culture et des problèmes actuels des Autochtones.

- Dix-sept séances offertes à 456 participants en 2013

Formation des recrues

La Police provinciale s'est associée au Collège de police de l'Ontario (CPVP) pour offrir la formation de sensibilisation à la culture autochtone à toutes ses recrues. Ce sont les membres de l'Unité de la sensibilisation aux réalités autochtones qui donnent la formation. Les recrues de la Police provinciale reçoivent également une formation supplémentaire de sensibilisation à la culture autochtone à l'Académie de la Police provinciale de l'Ontario.

- Dix séances offertes en 2013, y compris deux au CPVP, à un total de 1 051 participants

Programme Suivre la voie

Étalé sur dix modules, le programme Suivre la voie enseigne des stratégies d'accroissement de l'autonomie aux participants, met l'accent sur l'image de soi, l'estime de soi et le respect des autres, et traite de questions comme le rétablissement à la suite d'un traumatisme, de mauvais traitements et d'actes de racisme, et la lutte contre les stéréotypes et les préjugés. Le programme enseigne aux élèves (autochtones ou non) l'histoire, les croyances et les traditions culturelles des Autochtones.

- Sept séances offertes dans cinq écoles à un total de 273 participants

Programme Niigan Mosewak

En ojibway, Niigan Mosewak signifie « aller de l'avant ». Ce programme de déjudiciarisation à l'intention des jeunes Autochtones a été mis en œuvre en 2008 avec d'autres services de police et partenaires communautaires. Il se veut un catalyseur de changement dans la prestation de programmes viables et de qualité qui permettent aux jeunes autochtones de faire des choix sains pour eux et leur collectivité.

- Deux séances offertes à l'été 2013 à un total de 96 participants

BLESSURES DE STRESS OPÉRATIONNEL



La Police provinciale demeure déterminée à favoriser le bien-être de tous ses membres et à offrir des milieux de travail sains. Tout au long de l'année 2013, elle a déployé des efforts considérables pour améliorer les programmes de prévention des blessures de stress opérationnel et soutenir les membres ayant ce type de blessures.

Le terme « blessure de stress opérationnel » est couramment associé aux emplois dans l'armée et dans le domaine de l'application de la loi. Il englobe une vaste gamme de problèmes de santé découlant des fonctions et des exigences propres à ces emplois.

En octobre 2012, l'ombudsman de l'Ontario a publié un rapport intitulé *Dans le feu de l'action*, qui présentait 34 recommandations, soit 28 adressées à la Police provinciale et six au ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels. Les recommandations portaient notamment sur la formation, le soutien des pairs, la collecte de données statistiques, la prévention du suicide, les services de psychologie et la réduction de la stigmatisation touchant aux blessures de stress opérationnel.

Même si l'enquête et les recommandations de l'ombudsman ne visaient que les agents de police (anciens ou actuels) et leur famille, la Police provinciale a entrepris un examen des programmes qui visait à soutenir tous les membres – qu'ils soient des agents en uniforme ou des employés civils ou des agents auxiliaires – tout en augmentant sa capacité à soutenir les familles et les retraités touchés de façon directe ou indirecte par une blessure de stress opérationnel.

La Police provinciale a mis sur pied un Groupe de travail sur les blessures de stress opérationnel ayant pour mandat d'étudier en profondeur les 28 recommandations qui la concernaient. Le groupe de travail devait trouver des façons d'améliorer ou de développer les services d'intervention, les programmes et les initiatives de sensibilisation et de formation pour la Police provinciale.

Le groupe de travail a présenté quatre rapports trimestriels à l'ombudsman où il soulignait les progrès de la Police provinciale sur le plan des initiatives de bien-être, comme l'aide aux employés, les services de psychologie, la formation et la sensibilisation.

La santé et le bien-être sont une priorité de la Police provinciale. Elle s'est engagée à mettre en place et à maintenir des programmes et des services proactifs de soutien relativement aux blessures de stress opérationnel, à la gestion du stress en cas d'incident critique, et à la santé et au bien-être au cours des prochaines années.

FAITS EN BREF

- Les quatre rapports trimestriels adressés à l'ombudsman ont été rendus publics en janvier, avril, juillet et octobre 2013.
- Il y a eu une hausse du nombre d'appels reçus par le fournisseur externe du Programme d'aide aux employés de la Police provinciale.
- Le nombre de communications adressées aux équipes internes de gestion du stress en cas d'incident critique et de soutien par les pairs a augmenté. Les équipes de gestion du stress en cas d'incident critique ont donné des présentations et des séances d'information à plus de 4 600 membres au sujet des services et mesures de soutien mis à leur disposition et à celle de leur famille (y compris les retraités).
- Une liste de référence communautaire a été créée. Elle répertorie plus de 120 services de santé offerts partout dans la province pour aider les membres à trouver la ressource en santé mentale qui leur convient.



EXEMPLES DE PROGRÈS EN 2013

- Parmi les formations par modules obligatoires (formation annuelle destinée aux membres en uniforme), citons le volet « A Balanced Life » (vie équilibrée) qui vise à renseigner les membres sur des services de soutien offerts à l'interne et à l'externe, la gestion du stress en cas d'incident critique, le développement de la résilience et la santé et le bien-être globaux.
- La formation « Managing for a Healthy Workplace » (création d'un milieu de travail sain), destinée aux gestionnaires, s'axait sur la gestion des cas de maladies et de blessures et d'adaptation des conditions de travail, le retour au travail, l'assurance contre les accidents du travail, les programmes d'aide aux employés, et la prévention de la discrimination et du harcèlement en milieu de travail (y compris le respect au travail et la gestion des conflits).
- Sept chefs des équipes régionales de gestion du stress en cas d'incident critique et de soutien par les pairs ont été embauchés à temps plein.
- Une page « Santé et bien-être à l'O.P.P. » a été ajoutée sous l'onglet « Ressources » du site Web public de la Police provinciale (www.opp.ca). Cette page présente les programmes et ressources internes et externes de la Police provinciale et est accessible aux membres de la famille des employés, au personnel auxiliaire, aux retraités, aux an-

ciens membres et aux employés en congé.

- La Police provinciale faisait partie des 100 premiers organismes à avoir appuyé la campagne « Je ne me reconnais pas » de Partenaires pour la santé mentale. Des affiches ont été placardées bien en vue dans toutes les zones de travail de la province, des affiches qui mettent en valeur des statistiques sur les effets des problèmes de santé mentale dans les milieux de travail du Canada.
- Des dîners-causeries sur le thème de la santé mentale, de la dépendance, du rétablissement, du stress et de la résilience ont été organisés. Les séances ont été enregistrées et mises à la disposition des membres qui n'avaient pas pu y assister.

PROCHAINES ÉTAPES

- Élaborer un cadre de la santé et du bien-être pour la Police provinciale, y compris une stratégie en matière de santé mentale.
- Mettre en place une formation par module sur le bien-être en 2015.
- Poursuivre les initiatives de réduction de la stigmatisation de la maladie mentale tout en augmentant la formation et la sensibilisation.
- Améliorer les capacités grâce au recrutement d'employés civils et en uniforme dans les équipes de gestion du stress en cas d'incident critique et de soutien par les pairs.
- Continuer à uniformiser les séances d'information des équipes de gestion du stress en cas d'incident critique et de soutien par les pairs en normalisant la formation.
- Poursuivre la création de stratégies concernant différents services de psychologie, notamment en réfléchissant aux mesures de protection que l'organisme pourrait offrir.
- Élaborer une stratégie de prévention du suicide.
- Étudier les résultats du sondage sur la santé et le stress opérationnel au sein des services de police en Ontario.

MISE À PROFIT DE LA TECHNOLOGIE

En 2013, la Police provinciale a continué à examiner et évaluer minutieusement de nouvelles technologies et à en adopter.



Processus d'enquête améliorés

- *C4All*, un logiciel conçu par la Police provinciale, est employé à l'échelle mondiale pour classer les images de pornographie juvénile saisies. Les participants à la stratégie provinciale dans ce domaine, de concert avec d'autres agents partout au Canada, ont mis sur pied une équipe de programmeurs et de développeurs de logiciels d'application de la loi pour améliorer le logiciel actuel.
- La Police provinciale a tissé un nouveau partenariat avec le Centre canadien de protection de l'enfance pour appuyer Aide-MoiSVP.ca, une initiative en ligne qui fournit des renseignements destinés aux jeunes touchés par un incident lié à la publication d'une photo ou vidéo à caractère sexuel par des pairs.
- La Division de la sécurité de la circulation s'est procuré deux véhicules aériens sans pilote (UAV) pour la reconstitution des collisions. Les données et les images recueillies servent de preuves exhaustives et durables. Grâce à ces appareils, les routes peuvent être rouvertes à la circulation plus rapidement. Les enquêteurs criminels continuent de se servir des UAV.

Sécurité publique accrue

- SEND THIS INSTEAD est une application gratuite pour téléphone intelligent créée par la Section de l'exploitation sexuelle des enfants. Elle présente des solutions de rechange à l'envoi d'images intimes ainsi que des renseignements précieux sur les relations saines.

- Une initiative de mobilisation communautaire a été lancée avec des partenaires stratégiques pour la prestation de Priorité jeunesse, un programme de sensibilisation du public visant à prévenir les agressions sexuelles au sein des organismes de services à l'enfance.
- Vingt-sept voitures de patrouille ont été munies de caméras et d'équipement de reconnaissance automatisée des plaques d'immatriculation et sont maintenant utilisées dans les cinq régions servies par la Police provinciale et la Division de la sécurité de la circulation. Cette technologie permet aux agents de première ligne de repérer rapidement les véhicules recherchés ou volés, les conducteurs dont le permis est suspendu ou dont la vignette d'immatriculation est expirée. L'adoption de cette technologie aidera la Police provinciale à mieux assurer la sécurité des Ontariens en tenant les conducteurs et véhicules dangereux loin des routes de la province.
- Les postes de travail portatifs de nouvelle génération permettent aux membres d'utiliser un ordinateur, de consulter les bases de données de la Police provinciale ou du ministère des Transports, d'avoir accès à un téléphone IP et de recourir aux fonctions parole-texte. D'autres véhicules de première ligne ont été équipés de ces postes.
- Le système de notification par le public est une application Web qui permet au public de signaler des incidents mineurs en ligne. En 2013, la Police provinciale a mis les bouchées doubles pour se préparer à adopter et à lancer le système en 2014.



Opérations internes efficaces

- Le Programme de saisie de données par le personnel civil repose sur le travail d'employés à temps partiel qui transcrivent des rapports dans le système de gestion des dossiers, ce qui laisse aux agents davantage de temps pour offrir des services policiers proactifs. En 2013, 18 détachements ont été ajoutés au programme.
- Le Bureau des services d'approvisionnement et de gestion du parc automobile et des armes a déployé un logiciel supplémentaire pour mieux contrôler le parc de la Police provinciale. Un système de gestion des véhicules est utilisé pour réaliser une panoplie de mesures d'économie. Parmi les nouvelles initiatives, mentionnons un système Web de suivi, de signalement et d'établissement d'horaire servant à gérer l'atelier de réparation grâce à un accès en temps réel aux dossiers des biens.
- Au cours de l'année 2013, l'Académie de la Police provinciale de l'Ontario a donné 79 cours en ligne, ce qui a épargné aux membres des déplacements de 529 000 km, soit l'équivalent de la vie utile prescrite de trois voitures de patrouille. Plus de 7 200 heures de déplacement ont ainsi été évitées. Le nombre de cours réussis sur OPP Learn par les membres de la Police provinciale s'élevait à 31 095. Les sujets couverts allaient de l'identification médico-légale à la vérification des antécédents des candidats au recrutement.

- Le Projet de séparation de l'environnement informatique de la Police provinciale est un projet visant à créer un environnement informatique sécurisé pour la Police provinciale, distinct de celui de la fonction publique de l'Ontario, comportant un service d'annuaire (utilisateurs, ordinateurs, serveurs, espaces de stockage) et une fonctionnalité de communication (système de messagerie électronique). La séparation du service d'annuaire a pris fin en 2013.
- Une base de données pour le recrutement a été mise en place par le Bureau de l'avancement professionnel. Conçue à l'interne, cette base de données permet de présenter sa candidature en ligne et rend le processus convivial et très efficace et efficient. Elle a grandement contribué à réduire de plusieurs mois la durée du processus.

La plupart des obligations de base du personnel de la Police provinciale sont demeurées inchangées, mais les méthodes employées, elles, continuent d'évoluer. En fonction des besoins, la Police provinciale a adopté de nouvelles technologies pour veiller à ce que l'organisme demeure flexible, rentable et adapté aux besoins.

REEMPLACEMENT DU PILATUS



En décembre 2013, les membres des Services d'aviation de la Police provinciale se sont procuré, en remplacement de l'ancien, un aéronef à voilure fixe : un Pilatus PC-12 NG 2013.

Entreposé à Thunder Bay, le Pilatus est un avion mono-turbopropulseur qui sert à transporter des membres de la Police provinciale et d'autres employés sur les lieux d'enquêtes criminelles ou de situations d'urgence. Cet appareil est également utilisé pour la surveillance, la sécurité, le transport de prisonniers et des opérations de recherche et de sauvetage.

« Les membres des Services d'aviation de la Police provinciale jouent un rôle de premier plan dans la lutte contre le crime et contribuent à assurer la sécurité des collectivités. Il est important que nous investissions dans les outils qui les aident à accomplir leur travail avec efficacité et efficience », a déclaré Chris Lewis, l'ancien commissaire de la Police provinciale de l'Ontario.

L'ancien Pilatus 1997, un modèle PC-12/45, était utilisé depuis janvier 1998. Pendant ces années de service, il a transporté environ 40 000 passagers et 90 000 livres de marchandises, et parcouru l'équivalent de 151 fois le tour de la Terre en suivant la ligne de l'équateur.

Faisant référence à l'une de ses premières responsabilités de commandant provincial, Sécurité de la circulation et soutien opérationnel, le sous-commissaire Brad Blair a déclaré : « Que ce soit pour des opérations de recherche ou de sauvetage, des activités de surveillance ou d'autres fonctions d'application de la loi, l'acquisition de cet aéronef de remplacement permettra de tenir nos pilotes fin prêts et en mesure d'accomplir leurs tâches dans l'intérêt des Ontariens, dans la plus pure tradition de la Police provinciale. »

FAITS EN BREF

- La Police provinciale possède et exploite tout un éventail d'aéronefs depuis 1974 pour appuyer la réalisation de son mandat provincial.
- La flotte actuelle de la Police provinciale comporte deux hélicoptères Eurocopter 2011 et deux aéronefs à voilure fixe (le Pilatus et un Cessna).
- Habituellement, le Pilatus vole de 1 300 à 1 400 heures par année.
- Le Pilatus 1997 a été mis hors service et retourné au fournisseur – Pilatus Centre Canada de Thunder Bay – pour éventuellement être revendu.



RÉGION DU CENTRE

LA RÉGION EN CHIFFRES



QUARTIER GÉNÉRAL DE LA RÉGION
DU CENTRE
Orillia (Ontario)

24 387 KM²

ZONES TERRESTRES
PATROUILLÉES PAR LA
POLICE PROVINCIALE

5 362 KM²

ZONES NAVIGABLES
PATROUILLÉES PAR LA
POLICE PROVINCIALE

29 749 KM²

ZONES TERRESTRES ET
NAVIGABLES PATROUILLÉES
PAR LA POLICE PROVINCIALE

14

Détachements

7

Bureaux satellites

496 781

Population servie approximative

1 779

Kilomètres de routes principales
patrouillées

22 297

Kilomètres de routes patrouillées

INCIDENTS ET TAUX DE RÉOLUTION DANS LA RÉGION DU CENTRE

TABLEAU RC-1

	2011		2012		2013	
	Incidents réels	Taux de résolution	Incidents réels	Taux de résolution	Incidents réels	Taux de résolution
Total – Crimes de violence	4 246	89,7 %	4 340	90,6 %	3 902	91,4 %
Total – Crimes contre les biens	13 715	22,2 %	13 162	21,0 %	10 779	23,8 %
Total – Code criminel – autre	2 567	77,2 %	2 534	76,3 %	2 440	77,0 %
TOTAL – CODE CRIMINEL	20 528	43,0 %	20 036	43,0 %	17 119	46,8 %
Total – Stupéfiants	1 705	90,3 %	1 606	90,2 %	1 440	90,8 %
TOTAL – INFRACTIONS	22 553	47,4 %	21 951	47,3 %	18 559	50,2 %

La Région du Centre a déclaré un taux global de résolution des crimes de violence de 91,4 % en 2013, un taux supérieur à celui du Canada (71,66 %) et de l'Ontario (73,22 %).

Le taux global de crimes contre les biens déclarés était en baisse (-18,1 % par rapport à 2012) dans la région du Centre. En parallèle, la Stratégie de réduction de la criminalité grâce aux services policiers axés sur les renseignements est demeurée au cœur du travail des détachements de la région. Cette stratégie proactive visait à accroître la responsabilisation des récidivistes à risque élevé dans les collectivités.

ACCUSATIONS PORTÉES EN VERTU DU CODE CRIMINEL ET DES LOIS PROVINCIALES – 2013

GRAPHIQUE RC-1



74 % Code de la route
2 % Code criminel, circulation
10 % Code criminel, autre que la circulation
3 % Loi sur les permis d'alcool
11 % Autre

***Voir le graphique 6-1 à la page 53 pour les notes et les sources.

INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL SELON LA DÉCLARATION UNIFORME DE LA CRIMINALITÉ

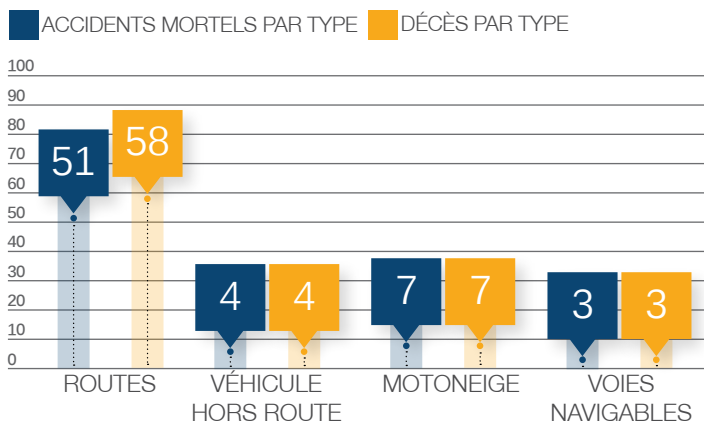
TABLEAU RC-2

	2012	2013	DIFFÉRENCE (%)
Total – Crimes de violence	4 340	3 902	-10,1 %
Total – Crimes contre les biens	13 162	10 779	-18,1 %
Total – Stupéfiants	1 606	1 440	-10,3 %

***Voir le tableau 4-1 à la page 51 pour les notes et les sources.

ACCIDENTS MORTELS ET DÉCÈS PAR TYPE (2013)

GRAPHIQUE RC-2



TOTAL DE 2013

65

72

ACCIDENTS MORTELS

DÉCÈS

N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (11 juillet 2013)

COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS (CVM) PAR TYPE

TABLEAU RC-3

INCIDENT	2013
CVM mortelles	62
CVM ayant causé des blessures corporelles	1 492
CVM ayant causé des dommages matériels	11 207
Total des CVM	12 761
CVM où l'alcool était en cause	346
CVM où un animal était en cause	2 203
Décès	69
Personnes blessées	2 233

N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (11 juillet 2013)

CAS DE CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES DANS LA RÉGION DU CENTRE

TABLEAU RC-4

	2013
Suspensions de permis après indication « Warn »**	906
Suspensions administratives du permis de conduire	649
Cas où l'alcool était en cause	1 300
Cas où des stupéfiants étaient en cause	53

***Voir le graphique 7-2 à la page 54 pour les notes et les sources.

RÉGION DE L'EST

LA RÉGION EN CHIFFRES



QUARTIER GÉNÉRAL DE LA RÉGION
DE L'EST
Smiths Falls (Ontario)

38 952 KM²

ZONES TERRESTRES
PATROUILLÉES PAR LA
POLICE PROVINCIALE

4 082 KM²

ZONES NAVIGABLES
PATROUILLÉES PAR LA
POLICE PROVINCIALE

43 034 KM²

ZONES TERRESTRES ET
NAVIGABLES PATROUILLÉES
PAR LA POLICE PROVINCIALE

16

Détachements

15

Bureaux satellites

549 013

Population servie approximative

2 786

Kilomètres de routes principales
patrouillées

26 451

Kilomètres de routes patrouillées

INCIDENTS ET TAUX DE RÉOLUTION DANS LA RÉGION DE L'EST

TABLEAU RE-1

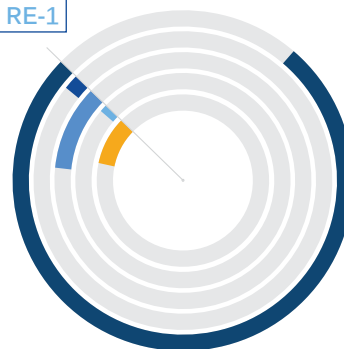
	2011		2012		2013	
	Incidents réels	Taux de résolution	Incidents réels	Taux de résolution	Incidents réels	Taux de résolution
Total – Crimes de violence	4 768	90,6 %	4 835	91,0 %	4 452	89,7 %
Total – Crimes contre les biens	12 218	23,6 %	11 903	24,7 %	10 781	24,2 %
Total – Code criminel – autre	2 637	81,5 %	2 649	80,6 %	2 373	79,2 %
TOTAL – CODE CRIMINEL	19 623	47,7 %	19 387	48,9 %	17 606	48,2 %
Total – Stupéfiants	1 587	89,5 %	1 533	88,3 %	1 496	89,3 %
TOTAL – INFRACTIONS	21 610	51,6 %	21 207	52,3 %	19 315	51,8 %

La Région de l'Est a déclaré un taux global de résolution des crimes de violence de 89,7 % en 2013, un taux supérieur à celui du Canada (71,66 %) et de l'Ontario (73,22 %).

Le taux global de crimes contre les biens déclarés était en baisse (-9,4 % par rapport à 2012) dans la région de l'Est. En parallèle, la Stratégie de réduction de la criminalité grâce aux services policiers axés sur les renseignements est demeurée au cœur du travail des détachements de la région. Cette stratégie proactive visait à accroître la responsabilisation des récidivistes à risque élevé dans les collectivités.

ACCUSATIONS PORTÉES EN VERTU DU CODE CRIMINEL ET DES LOIS PROVINCIALES – 2013

GRAPHIQUE RE-1



76 %	Code de la route	1 %	Loi sur les permis d'alcool
2 %	Code criminel, circulation	8 %	Autre
13 %	Code criminel, autre que la circulation		

***Voir le graphique 6-1 à la page 53 pour les notes et les sources.

INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL SELON LA DÉCLARATION UNIFORME DE LA CRIMINALITÉ

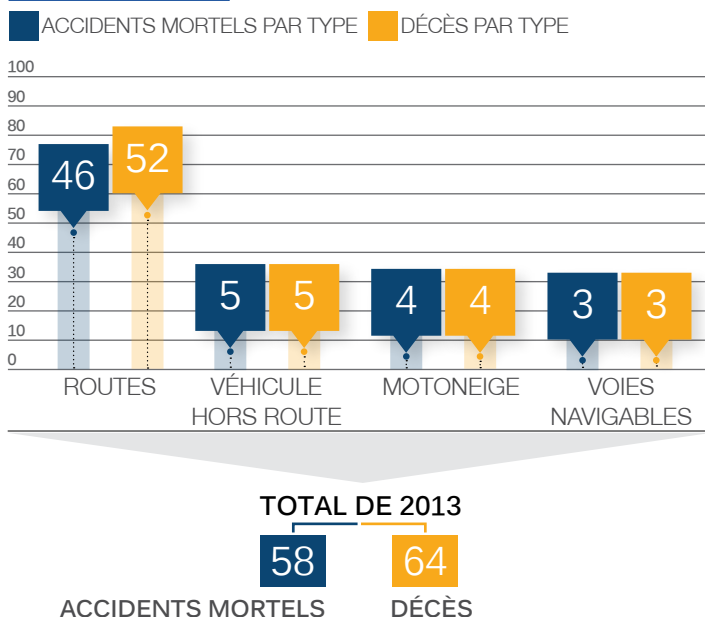
TABLEAU RE-2

	2012	2013	DIFFÉRENCE (%)
Total – Crimes de violence	4 835	4 452	-7,9 %
Total – Crimes contre les biens	11 903	10 781	-9,4 %
Total – Stupéfiants	1 533	1 496	-2,4 %

***Voir le tableau 4-1 à la page 51 pour les notes et les sources.

ACCIDENTS MORTELS ET DÉCÈS PAR TYPE (2013)

GRAPHIQUE RE-2



N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.
Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (11 juillet 2013)

COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS (CVM) PAR TYPE

TABLEAU RE-3

INCIDENT	2013
CVM mortelles	55
CVM ayant causé des blessures corporelles	1 318
CVM ayant causé des dommages matériels	11 877
Total des CVM	13 250
CVM où l'alcool était en cause	387
CVM où un animal était en cause	2 733
Décès	61
Personnes blessées	1 848

N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (11 juillet 2013)

CAS DE CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES DANS LA RÉGION DE L'EST

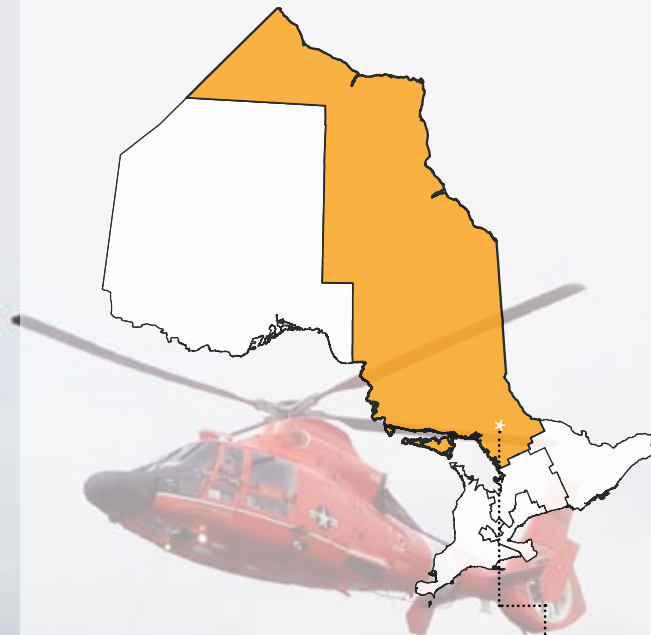
TABLEAU RE-4

	2013
Suspensions de permis après indication « Warn »**	818
Suspensions administratives du permis de conduire	325
Cas où l'alcool était en cause	1 016
Cas où des stupéfiants étaient en cause	46

***Voir le graphique 7-2 à la page 54 pour les notes et les sources.

RÉGION DU NORD-EST

LA RÉGION EN CHIFFRES



QUARTIER GÉNÉRAL DE LA RÉGION DU NORD-EST
North Bay (Ontario)

457 855 KM²

ZONES TERRESTRES
PATROUILLÉES PAR LA
POLICE PROVINCIALE

23 322 KM²

ZONES NAVIGABLES
PATROUILLÉES PAR LA
POLICE PROVINCIALE

481 177 KM²

ZONES TERRESTRES ET
NAVIGABLES PATROUILLÉES
PAR LA POLICE PROVINCIALE

13

Détachements

26

Bureaux satellites

172 473

Population servie approximative

6 600

Kilomètres de routes principales
patrouillées

15 966

Kilomètres de routes patrouillées



INCIDENTS ET TAUX DE RÉOLUTION DANS LA RÉGION DU NORD-EST

TABLE NER-1

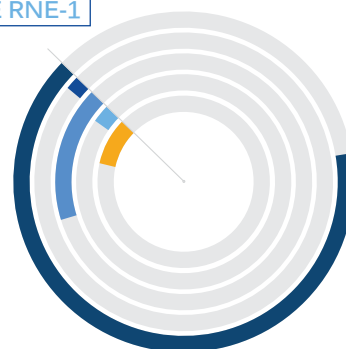
	2011		2012		2013	
	Incidents réels	Taux de résolution	Incidents réels	Taux de résolution	Incidents réels	Taux de résolution
Total – Crimes de violence	2 792	97,10 %	2 728	93,60 %	2 542	95,30 %
Total – Crimes contre les biens	5 240	32,50 %	5 027	31,60 %	4 393	33,50 %
Total – Code criminel – autre	1 803	90,70 %	1 783	88,60 %	1 571	91,10 %
TOTAL – CODE CRIMINEL	9 835	61,50 %	9 538	60,00 %	8 506	62,60 %
Total – Stupéfiants	1 159	87,10 %	1 094	86,10 %	1 016	91,50 %
TOTAL – INFRACTIONS	11 223	64,80 %	10 837	63,30 %	9 670	66,10 %

La Région du Nord-Est a déclaré un taux global de résolution des crimes de violence de 95,3 % en 2013, un taux supérieur à celui du Canada (71,66 %) et de l'Ontario (73,22 %).

Le taux global de crimes contre les biens déclarés était en baisse (-12,6 % par rapport à 2012) dans la région du Nord-Est. En parallèle, la Stratégie de réduction de la criminalité grâce aux services policiers axés sur les renseignements est demeurée au cœur du travail des détachements de la région. Cette stratégie proactive visait à accroître la responsabilisation des récidivistes à risque élevé dans les collectivités.

ACCUSATIONS PORTÉES EN VERTU DU CODE CRIMINEL ET DES LOIS PROVINCIALES – 2013

GRAPHIQUE RNE-1



66 % Code de la route
2 % Code criminel, circulation
19 % Code criminel, autre que la circulation
3 % Loi sur les permis d'alcool
10 % Autre

***Voir le graphique 6-1 à la page 53 pour les notes et les sources.

INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL SELON LA DÉCLARATION UNIFORME DE LA CRIMINALITÉ

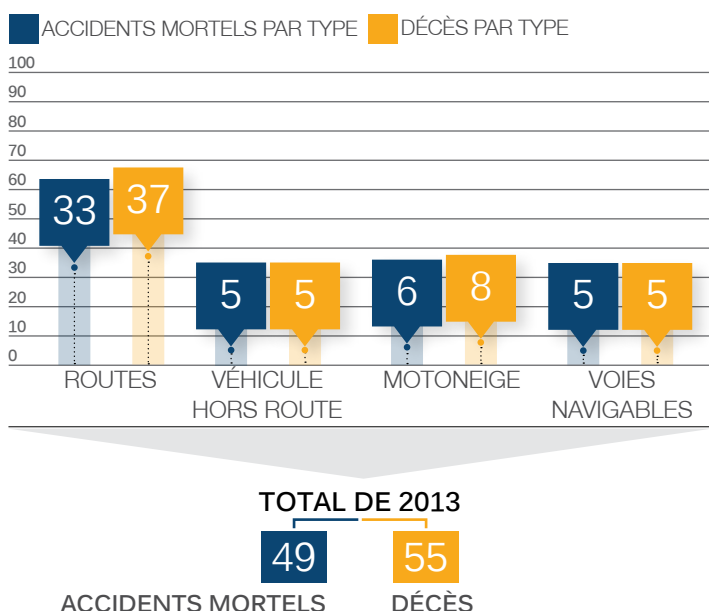
TABLEAU RNE-2

	2012	2013	DIFFÉRENCE (%)
Total – Crimes de violence	2 728	2 542	-6,80 %
Total – Crimes contre les biens	5 027	4 393	-12,60 %
Total – Stupéfiants	1 094	1 016	-7,10 %

***Voir le tableau 4-1 à la page 51 pour les notes et les sources.

ACCIDENTS MORTELS ET DÉCÈS PAR TYPE (2013)

GRAPHIQUE RNE-2



N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.
Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (11 juillet 2013)

COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS (CVM) PAR TYPE

TABLEAU RNE-3

INCIDENT	2013
CVM mortelles	44
CVM ayant causé des blessures corporelles	665
CVM ayant causé des dommages matériels	5 350
Total des CVM	6 059
CVM où l'alcool était en cause	154
CVM où un animal était en cause	1 633
Décès	50
Personnes blessées	923

N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.
Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (11 juillet 2013)

CAS DE CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES DANS LA RÉGION DU NORD-EST

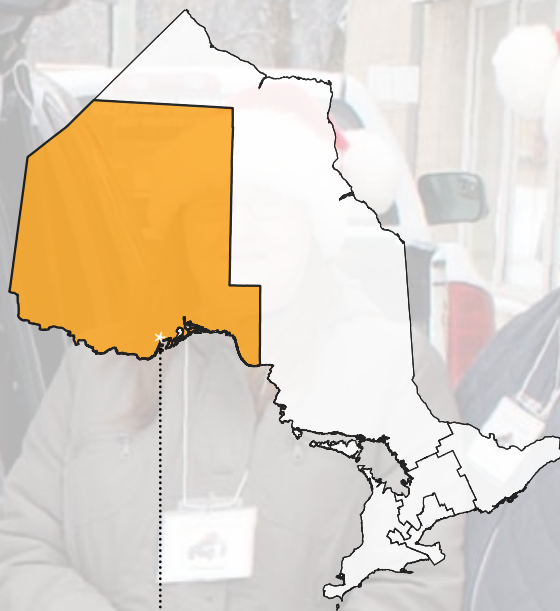
TABLEAU RNE-4

	2013
Suspensions de permis après indication « Warn »**	291
Suspensions administratives du permis de conduire	169
Cas où l'alcool était en cause	473
Cas où des stupéfiants étaient en cause	38

***Voir le graphique 7-2 à la page 54 pour les notes et les sources.

RÉGION DU NORD-OUEST

LA RÉGION EN CHIFFRES



QUARTIER GÉNÉRAL DE LA RÉGION DU
NORD-OUEST
Thunder Bay (Ontario)

387 180 KM² ZONES TERRESTRES
PATROUILLÉES PAR LA
POLICE PROVINCIALE

30 688 KM² ZONES NAVIGABLES
PATROUILLÉES PAR LA
POLICE PROVINCIALE

417 868 KM² ZONES TERRESTRES ET
NAVIGABLES PATROUILLÉES
PAR LA POLICE PROVINCIALE

11 Détachements

12 Bureaux satellites

83 093 Population servie approximative

4 470 Kilomètres de routes principales
patrouillées

8 017 Kilomètres de routes patrouillées

INCIDENTS ET TAUX DE RÉOLUTION DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST

TABLEAU RNO-1

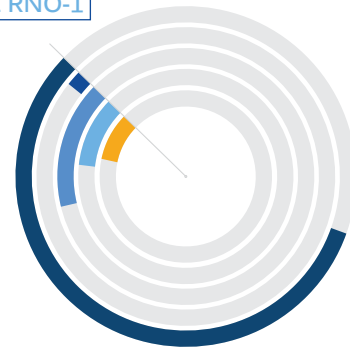
	2011		2012		2013	
	Incidents réels	Taux de résolution	Incidents réels	Taux de résolution	Incidents réels	Taux de résolution
Total – Crimes de violence	2 933	93,9 %	2 745	92,9 %	2 459	93,2 %
Total – Crimes contre les biens	3 857	37,1 %	3 365	35,8 %	2 912	40,0 %
Total – Code criminel – autre	3 043	93,4 %	3 020	93,9 %	2 451	93,3 %
TOTAL – CODE CRIMINEL	9 833	71,5 %	9 130	72,2 %	7 822	73,4 %
Total – Stupéfiants	915	95,2 %	682	95,3 %	657	95,4 %
TOTAL – INFRACTIONS	12 069	76,4 %	11 216	76,8 %	9 228	77,2 %

La Région du Nord-Ouest a déclaré un taux global de résolution des crimes de violence de 93,2 % en 2013, un taux supérieur à celui du Canada (71,66 %) et de l'Ontario (73,22 %).

Le taux global de crimes contre les biens déclarés était en baisse (-13,51 % par rapport à 2012) dans la région du Nord-Ouest. En parallèle, la Stratégie de réduction de la criminalité grâce aux services policiers axés sur les renseignements est demeurée au cœur du travail des détachements de la région. Cette stratégie proactive visait à accroître la responsabilisation des récidivistes à risque élevé dans les collectivités.

ACCUSATIONS PORTÉES EN VERTU DU CODE CRIMINEL ET DES LOIS PROVINCIALES – 2013

GRAPHIQUE RNO-1



■ 59 % Code de la route
 ■ 2 % Code criminel, circulation
 ■ 18 % Code criminel, autre que la circulation
 ■ 12 % Loi sur les permis d'alcool
 ■ 9 % Autre

***Voir le graphique 6-1 à la page 53 pour les notes et les sources.

INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL SELON LA DÉCLARATION UNIFORME DE LA CRIMINALITÉ

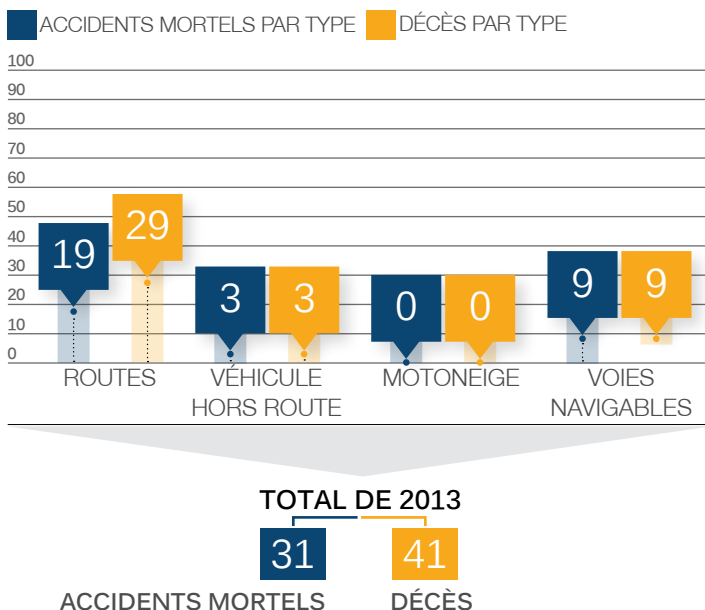
TABLEAU RNO-2

	2012	2013	DIFFÉRENCE (%)
Total – Crimes de violence	2 745	2 459	-10,4 %
Total – Crimes contre les biens	3 365	2 912	-13,5 %
Total – Stupéfiants	682	657	-3,7 %

***Voir le tableau 4-1 à la page 51 pour les notes et les sources.

ACCIDENTS MORTELS ET DÉCÈS PAR TYPE (2013)

GRAPHIQUE RNO-2



N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.
 Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (11 juillet 2013)

COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS (CVM) PAR TYPE

TABLEAU RNO-3

INCIDENT	2013
CVM mortelles	22
CVM ayant causé des blessures corporelles	229
CVM ayant causé des dommages matériels	3 393
Total des CVM	3 644
CVM où l'alcool était en cause	74
CVM où un animal était en cause	1 034
Décès	32
Personnes blessées	336

N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.
 Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (11 juillet 2013)

CAS DE CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST

TABLEAU RNO-4

	2013
Suspensions de permis après indication « Warn »**	132
Suspensions administratives du permis de conduire	116
Cas où l'alcool était en cause	337
Cas où des stupéfiants étaient en cause	9

***Voir le graphique 7-2 à la page 54 pour les notes et les sources.

RÉGION DE L'OUEST

LA RÉGION EN CHIFFRES



QUARTIER GÉNÉRAL DE LA
RÉGION DE L'OUEST
North Bay (Ontario)

29 986 KM²

ZONES TERRESTRES
PATROUILLÉES PAR LA
POLICE PROVINCIALE

31 030 KM²

ZONES NAVIGABLES
PATROUILLÉES PAR LA
POLICE PROVINCIALE

61 016 KM²

ZONES TERRESTRES ET
NAVIGABLES PATROUILLÉES
PAR LA POLICE PROVINCIALE

15

Détachements

27

Bureaux satellites

849 334

Population servie approximative

2 416

Kilomètres de routes principales
patrouillées

32 935

Kilomètres de routes patrouillées

INCIDENTS ET TAUX DE RÉOLUTION DANS LA RÉGION DE L'OUEST

TABLEAU RO-1

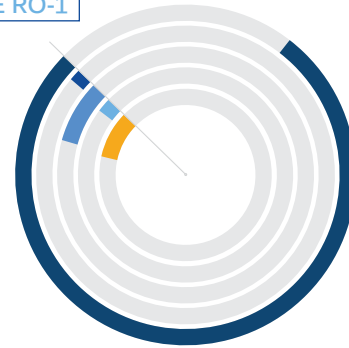
	2011		2012		2013	
	Incidents réels	Taux de résolution	Incidents réels	Taux de résolution	Incidents réels	Taux de résolution
Total – Crimes de violence	5 352	91,70 %	5 446	91,50 %	4 459	92,10 %
Total – Crimes contre les biens	17 829	20,40 %	17 212	20,60 %	15 369	19,90 %
Total – Code criminel – autre	3 015	79,30 %	3 162	80,20 %	2 693	79,50 %
TOTAL – CODE CRIMINEL	26 196	41,80 %	25 820	42,80 %	22 521	41,30 %
Total – Stupéfiants	1 818	98,00 %	1 950	78,60 %	1 993	80,10 %
TOTAL – INFRACTIONS	28 225	45,80 %	27 961	45,60 %	24 694	44,90 %

La Région de l'Ouest a déclaré un taux global de résolution des crimes de violence de 92,1 % en 2013, un taux supérieur à celui du Canada (71,66 %) et de l'Ontario (73,22 %).

Le taux global de crimes contre les biens déclarés était en baisse (-10,7 % par rapport à 2012) dans la région de l'Ouest. En parallèle, la Stratégie de réduction de la criminalité grâce aux services policiers axés sur les renseignements est demeurée au cœur du travail des détachements de la région. Cette stratégie proactive visait à accroître la responsabilisation des récidivistes à risque élevé dans les collectivités.

ACCUSATIONS PORTÉES EN VERTU DU CODE CRIMINEL ET DES LOIS PROVINCIALES – 2013

GRAPHIQUE RO-1



77 %	Code de la route	3 %	Loi sur les permis d'alcool
2 %	Code criminel, circulation	9 %	Autre
9 %	Code criminel, autre que la circulation		

***Voir le graphique 6-1 à la page 53 pour les notes et les sources.

INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL SELON LA DÉCLARATION UNIFORME DE LA CRIMINALITÉ

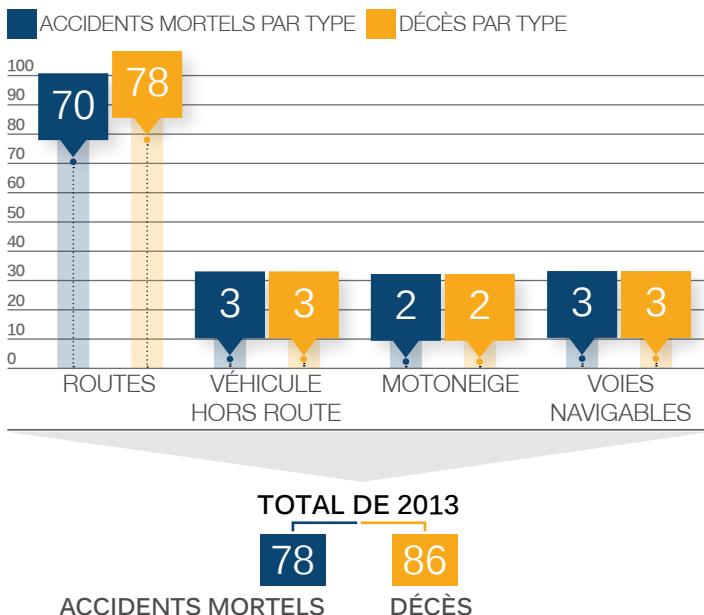
TABLEAU RO-2

	2012	2013	DIFFÉRENCE (%)
Total – Crimes de violence	5 446	4 459	-18,10 %
Total – Crimes contre les biens	17 212	15 369	-10,70 %
Total – Stupéfiants	1 950	1 993	2,20 %

***Voir le tableau 4-1 à la page 51 pour les notes et les sources.

ACCIDENTS MORTELS ET DÉCÈS PAR TYPE (2013)

GRAPHIQUE RO-2



N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.
Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (11 juillet 2013)

COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS (CVM) PAR TYPE

TABLEAU RO-3

INCIDENT	2013
CVM mortelles	75
CVM ayant causé des blessures corporelles	1 823
CVM ayant causé des dommages matériels	14 025
Total des CVM	15 923
CVM où l'alcool était en cause	392
CVM où un animal était en cause	3 972
Décès	83
Personnes blessées	2 774

N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (11 juillet 2013)

CAS DE CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES DANS LA RÉGION DE L'OUEST

TABLEAU RO-4

	2013
Suspensions de permis après indication « Warn »**	1 445
Suspensions administratives du permis de conduire	533
Cas où l'alcool était en cause	1 330
Cas où des stupéfiants étaient en cause	48

***Voir le graphique 7-2 à la page 54 pour les notes et les sources.

DIVISION DE LA SÉCURITÉ DE LA CIRCU- LATION

LA DIVISION EN CHIFFRES



QUARTIER GÉNÉRAL DE LA DIVISION DE
LA SÉCURITÉ DE LA CIRCU-
LATION
Aurora (Ontario)

16 KM²
(PARCS PROVINCIAUX)

ZONES TERRESTRES
PATROUILLÉES PAR LA
POLICE PROVINCIALE

0 KM²

ZONES NAVIGABLES
PATROUILLÉES PAR LA
POLICE PROVINCIALE

16 KM²
(PARCS PROVINCIAUX)

ZONES TERRESTRES ET
NAVIGABLES PATROUILLÉES
PAR LA POLICE PROVINCIALE

8

Détachements

2

Bureaux satellites

0

Population servie approximative

2 918

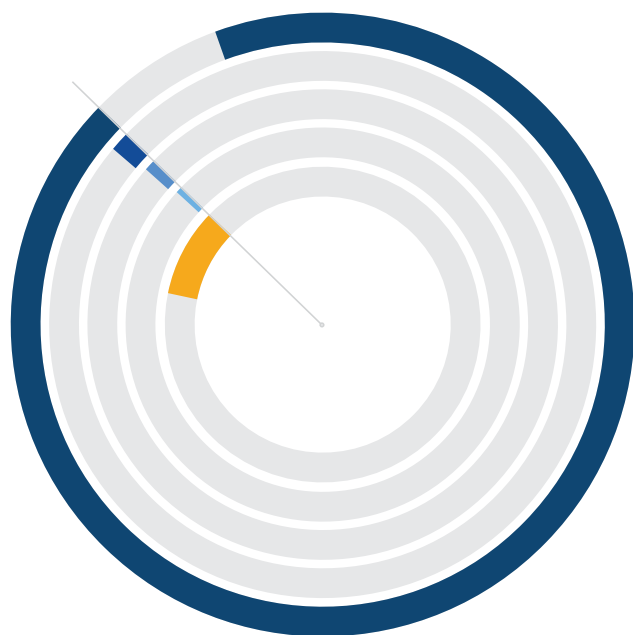
Kilomètres de routes principales
patrouillées

22

Kilomètres de routes patrouillées
(PARCS PROVINCIAUX)

ACCUSATIONS PORTÉES EN VERTU DU CODE CRIMINEL ET DES LOIS PROVINCIALES – 2013

GRAPHIQUE DSC-1

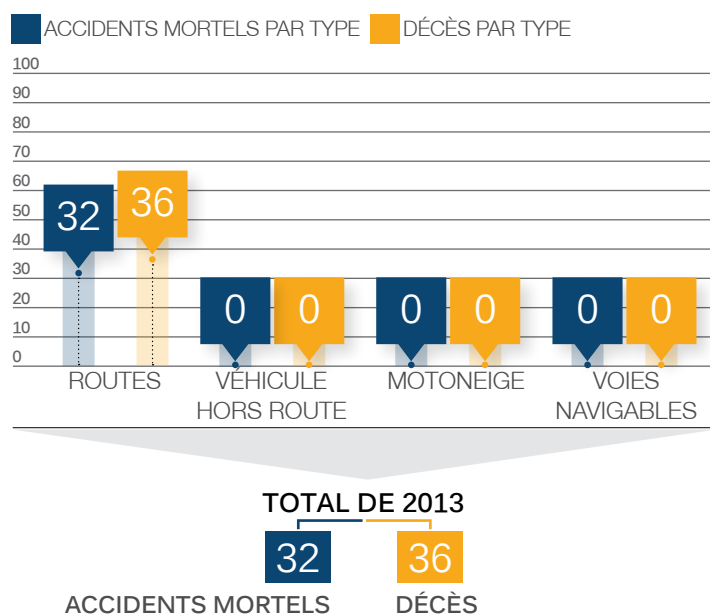


- 87 % Code de la route
- 2 % Code criminel, circulation
- 1 % Code criminel, autre que la circulation
- 0 % Loi sur les permis d'alcool
- 10 % Autre

***Voir le graphique 6-1 à la page 53 pour les notes et les sources.

ACCIDENTS MORTELS ET DÉCÈS PAR TYPE (2013)

GRAPHIQUE DSC-2



N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (11 juillet 2013)

COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS (CVM) PAR TYPE

TABLEAU DSC-1

INCIDENT	2013
CVM mortelles	32
CVM ayant causé des blessures corporelles	3 277
CVM ayant causé des dommages matériels	20 549
Total des CVM	23 858
CVM où l'alcool était en cause	428
CVM où un animal était en cause	529
Décès	36
Personnes blessées	5 056

N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (11 juillet 2013)

CAS DE CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES POUR LA DIVISION DE LA SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION

TABLEAU DSC-2

	2013
Suspensions de permis après indication « Warn »**	1 192
Suspensions administratives du permis de conduire	599
Cas où l'alcool était en cause	1 153
Cas où des stupéfiants étaient en cause	55

***Voir le graphique 7-2 à la page 54 pour les notes et les sources.

PRIX ET HOMMAGES

HOMMAGE AUX DISPARUS

Chaque année, la Police provinciale souligne le courage et le dévouement de ses agents qui ont donné leur vie par altruisme en servant la population ontarienne.

Une fois de plus, en 2013, grâce à la Loi de 2002 sur les constructions situées sur la voie publique et nommées à la mémoire des agents de police décédés, ceux qui ont fait ce sacrifice ultime ont été honorés dans le cadre de cérémonies au cours desquelles des ponts ont été nommés en leur mémoire dans différentes régions servies par la Police provinciale. Les ponts nommés en leur honneur soulignent leur contribution et rappellent les risques auxquels sont confrontés les agents de police dans leur dévouement à assurer la sécurité publique.

Les services des cinq agents de la Police provinciale suivants ont été commémorés lors de cérémonies tenues à Sebringville, Madoc, île Manitoulin, South Porcupine et Timmins :

Agent provincial Sam Ankenmann
Agent provincial Andrew Gordon
Agent provincial Clare Lloyd Lackey
Agent provincial Vernon Miller
Agent provincial Ken Roy

FAITS EN BREF

- Depuis la création de la Police provinciale en 1909, 106 policiers ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions.
- Depuis 2002, plus de 44 structures situées sur les voies publiques de la province ont été nommées en l'honneur d'agents décédés de la Police provinciale.
- Chaque premier dimanche de mai, la Fondation du monument commémoratif de la police de l'Ontario organise, à Toronto, la Cérémonie commémorative de la police de l'Ontario en l'honneur de tous les policiers ontariens décédés.
- Chaque année, une cérémonie a lieu sur la Colline du Parlement le dernier dimanche de septembre pour rendre hommage à tous les agents des services policiers du Canada qui ont perdu la vie.

Les Ontariens devraient toujours prendre le temps de reconnaître le sacrifice des agents décédés, de leur rendre hommage et de présenter leurs respects à leur famille, à leurs amis et à leurs collègues.



CITATIONS DU COMMISSAIRE

Trente-trois agents en uniforme, deux agents auxiliaires et un employé civil ont reçu une citation pour sauvetage, et onze membres en uniforme et un employé auxiliaire une citation pour bravoure.

PRIX ACCOLADE DE LA POLICE PROVINCIALE

Agent de l'année

Agent provincial J.N. (Jeff) Poperechny

Civil de l'année

D. (Diane) Rubinato

Agent de liaison auxiliaire de l'année

Sergent G.A. (Gerry) Smith

Prix Jim Potts

Inspecteur P.T. (Pat) Finnegan, chef
R.P. (Ron) Maracle (Service de police de Tyendinaga)

Valorisation et appui

K. (Kevin) Carlson

Application de la loi

Agent provincial K.G. (Kevin) Lamacraft
Enquête

Opération Spurline (12 lauréats)

Innovation et créativité

Services de vérification du casier judiciaire en dehors des heures normales – détachement de Middlesex (5 membres)

Dévouement

Agent-détective J.C. (Jim) Hambleton

Réalisation d'équipe

Équipe de surveillance routière de la région de l'Est (6 membres)

Service communautaire

Agent provincial R.T. (Rick) Cadilha

Partenariat

Comité Port Dover Community Policing (10 lauréats)



RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE

40 ans - 3 employés civils et 2 membres en uniforme

35 ans - 7 employés civils et 17 membres en uniforme

30 ans - 21 agents civils et 104 membres en uniforme

25 ans - 60 agents civils et 268 membres en uniforme

20 ans - 24 agents civils et 108 membres en uniforme

ASSOCIATION DES CHEFS DE POLICE DE L'ONTARIO – PRIX DE DISTINCTION DE LA COURSE AU FLAMBEAU DES SERVICES DE POLICE DE L'ONTARIO AU PROFIT DES JEUX OLYMPIQUES SPÉCIAUX

Agente provinciale E. (Beth) Ethier

PRIX COMMÉMORATIF 2013 TERRY RYAN POUR L'EXCELLENCE EN SERVICE POLICIER DE MADD CANADA

Agent provincial S. (Steve) Jacko

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF CRIME ANALYSTS – PREMIER RANG DU CLASSEMENT (DES ANALYSTES) DES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS ET DE RÉOLUTION DE CRIMES

Agent provincial D. (David) McClocklin

AWARD OF MERIT FOR OUTSTANDING WORK IN THE FIELD OF COUNTERFEIT GOODS ENFORCEMENT (PRIX DU MÉRITE POUR TRAVAIL EXCEPTIONNEL DANS LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON)

Agent-détective J. (John) Schultz Sergent d'état-major (à la retraite) B. (Barry) Elliott



ORDRE DU MÉRITE DES CORPS POLICIERS

Surintendant en chef (à la retraite) M. (Mike) Armstrong
Sergent-détective d'état-major D. (Dominic) Chong
Sous-commissaire G.J. (Gary) Couture
Surintendante en chef A. (Angie) Howe
Inspecteur-détective T. (Tom) Murphy
Surintendant C. (Chris) Nicholas
Inspecteur-détective W. (Bill) Olinyk
Inspecteur-détective J. (Jim) Smyth
Surintendant en chef J. (John) Tod

FONCTION PUBLIQUE DE L'ONTARIO – PRIX AMÉTHYSTE

Commis à l'administration du détachement de la Police provinciale de Middlesex (5 membres)

ONTARIO WOMEN IN LAW ENFORCEMENT – MEDAL OF VALOUR (MÉDAILLE DE LA BRAVOURE)

Agente provinciale C. (Colleen) Benner

ONTARIO WOMEN IN LAW ENFORCEMENT – COMMUNITY SERVICE AWARD (PRIX DE SERVICE À LA COMMUNAUTÉ)

Agente provinciale J. (Janet) Hayes

ASSOCIATION DES CHEFS DE POLICE DE L'ONTARIO – PRIX DE L'INITIATIVE DE L'ANNÉE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sergent d'état-major C. (Chris) Whaley
M. (Martha) McDonald

ASSOCIATION DES CHEFS DE POLICE DE L'ONTARIO ET ONTARIO MEDIA RELATIONS OFFICERS NETWORK – PRIX D'EXCELLENCE DANS LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Sergent (à la retraite) D. (Dave) Woodford

CONSEIL CANADIEN DES ADMINISTRATEURS EN TRANSPORT MOTORISÉ – PRIX POUR LA STRATÉGIE DE RÉDUCTION DES COLLISIONS

Détachement de la Police provinciale de Niagara, Division de la sécurité de la circulation



PRIX OVATION POUR CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET DES SERVICES CORRECTIONNELS

Programme Roue de médecine pour les jeunes

Partenariat

Agent-détective C. (Chris) Auger, Programme d'alerte AMBER de l'Ontario

Écologisation

Unité de recrutement du personnel policier de la Police provinciale

Unité de la gestion des documents et de l'information

OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES – PROGRAMME DE PRIX D'EXCELLENCE POUR LES SERVICES EN FRANÇAIS

Détachement de la Police provinciale de Hawkesbury

ASSOCIATION OF PUBLIC-SAFETY COMMUNICATORS OFFICIALS CANADA – PUBLIC SAFETY EXCELLENCE IN TEAMWORK AWARD (PRIX D'EXCELLENCE DU TRAVAIL D'ÉQUIPE)

Centre de communication de la Police provinciale de North Bay – Section B et C

ORDRE IMPÉRIAL DES FILLES DE L'EMPIRE – COMMUNITY RELATIONS AWARD (PRIX POUR LES RELATIONS COMMUNAUTAIRES)

Agent provincial R.T. (Rick) Cadilha

MÉDAILLE DE LA BRAVOURE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Agent provincial K. (Ken) DeCloet, M.B.

Sergent B. (Brian) Eadie, M.B.

Agent provincial J. (Jeremy) Falle, M.B.

Sergent J. (Jason) Spooner, M.B.

Sergent J. L. (John) Jorginson, M.B.

Agent provincial R.H. (Robert) Labelle, M.B.

Agent provincial J. (Jacques) Thibeault, M.B.

Agent provincial T. (Toby) Whinney, M.B.

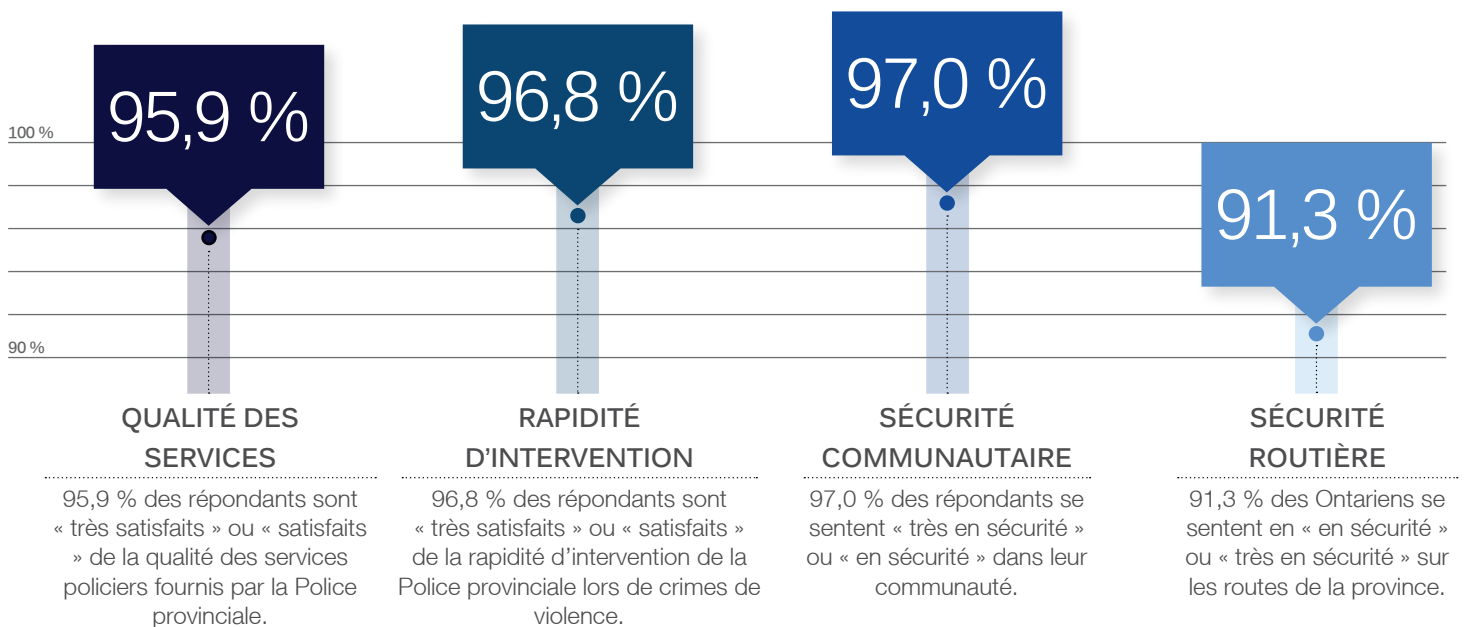
RÉSULTATS DU SONDAGE DE 2013 SUR LA SATISFACTION DE LA COMMUNAUTÉ DE LA POLICE PROVINCIALE

RÉSULTATS DU SONDAGE DE 2013 SUR LA SATISFACTION DE LA COMMUNAUTÉ DE LA POLICE PROVINCIALE

Le sondage sur la satisfaction de la communauté est un outil permettant de sonder l'opinion publique sur des questions touchant les services de police, la perception de la criminalité et la qualité des services offerts par la Police provinciale. Le sondage est réalisé une fois par année à l'échelle provinciale, et tous les trois ans à l'échelle régionale pour chaque détachement.

Le volet provincial du sondage est réalisé annuellement auprès de l'ensemble de la population ontarienne.

TABLEAU 1-1



Les Ontariennes et Ontariens demeurent majoritairement satisfaits (ou très satisfaits) de la visibilité de la Police provinciale tant sur les routes (90,1 %) que sur les voies navigables (83,1 %) et les sentiers de VTT (88,7 %). La satisfaction globale (« satisfait » ou « très satisfait ») du public envers l'application de la législation en matière de distraction au volant par la Police provinciale était en hausse (65,9 %) par rapport à 2012 (64,2 %).

Dans une proportion de 90,9 %, les Ontariens disent avoir « entièrement confiance » ou « confiance » en la capacité de la Police provinciale à gérer des événements majeurs comme les manifestations d'envergure, les catastrophes naturelles, les disparitions de personnes, les homicides, les accidents majeurs liés au transport, etc.

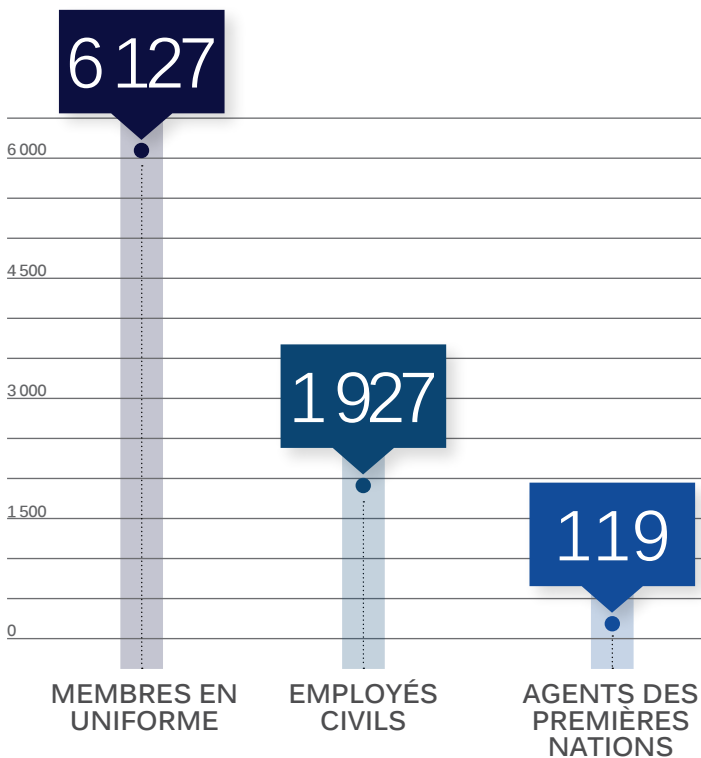
Parmi les Ontariens qui ont été en contact avec la Police provinciale à la suite d'un crime de violence, 83,3 % se disent « très satisfaits » ou « satisfaits » de leur contact avec celle-ci, et 94,1 % « très satisfaits » ou « satisfaits » de la sensibilité de la Police provinciale à l'égard des victimes de crimes de violence.

Parmi les répondants qui ont été en contact avec la Police provinciale à la suite d'un crime contre les biens, 81,8 % se disent « très satisfaits » ou « satisfaits » de leur contact avec celle-ci.

Les répondants qui vivent dans une région servie entièrement par la Police provinciale sont beaucoup plus satisfaits (3,27/4) que ceux qui vivent dans une région servie par un autre service de police (3,18/4).

EFFECTIF DE LA POLICE PROVINCIALE

GRAPHIQUE 2-1



NOTES

1) La mesure est le nombre de personnes.

2) Ces données incluent les employés en congé, sauf ceux recevant des prestations du Régime de protection du revenu à long terme.

3) Ces données excluent les employés civils qui occupent des postes à durée déterminée et les policiers occasionnels à temps partiel.

Source : Réseau WIN d'information sur les ressources humaines (31 décembre 2013)

Créé par : Dotation en personnel et élaboration de programmes, Bureau de l'avancement professionnel (21 février 2014)

TABLEAU 2-1

MEMBRES EN UNIFORME	TOTAL
Commissaire	1
Sous-commissaires	3
Surintendants en chef	15
Surintendants	32
Inspecteurs	133
Sergents-majors	7
Sergents d'état-major	231
Sergents	1 011
Agents	4 694
TOTAL – Membres en uniforme	6 127

EMPLOYÉS CIVILS

Commandant provincial	1
Employés civils réguliers	1 926
TOTAL – Employés civils	1 927

PERSONNEL DES PREMIÈRES NATIONS ADMINISTRÉ PAR LA POLICE PROVINCIALE

Employés civils	46
Membres en uniforme	73

Total – Personnel des Premières Nations administré

par la Police provinciale	119
TOTAL OPP	8,173

N.B. : Ces statistiques comprennent toutes les plaintes relatives aux politiques publiques, au service et à la conduite présentées au Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police (BDIEP).

Source : Police provinciale de l'Ontario, Internal Affairs Professional (IAPRO) System (juin 2014)

PLAINTES DU PUBLIC

GRAPHIQUE 2-2



INCIDENTS ET TAUX DE RÉOLUTION À L'ÉCHELLE DE LA PROVINCE

TABLEAU 3-1

	2011		2012		2013	
	Incidents réels	Taux de résolution	Incidents réels	Taux de résolution	Incidents réels	Taux de résolution
CRIMES DE VIOLENCE						
Homicides**	20	95,0 %	26	84,6 %	22	100,0 %
Autres infractions causant la mort	3	133,3 %	8	87,5 %	3	100,0 %
Tentatives de meurtre	25	88,0 %	31	96,8 %	24	95,8 %
Agressions sexuelles	1 886	90,8 %	1 856	87,1 %	1 748	88,9 %
Voies de fait	12 706	95,0 %	12 633	95,0 %	11 018	95,1 %
Enlèvements	193	99,5 %	219	95,9 %	171	94,7 %
Vols qualifiés	286	69,2 %	245	67,8 %	191	71,7 %
Autres crimes contre la personne	5 268	85,9 %	5 407	85,8 %	4 817	86,2 %
TOTAL – CRIMES DE VIOLENCE	20 387	92,0 %	20 425	91,5 %	17 994	91,9 %
CRIMES CONTRE LES BIENS						
Incendies criminels	273	25,6 %	265	32,5 %	178	26,4 %
Entrées par effraction	9 144	22,5 %	8 728	20,5 %	7 252	21,9 %
Vol > 5 000 \$	2 473	25,1 %	3 114	24,7 %	2 807	24,0 %
Vol < 5 000 \$	22 043	21,3 %	20 185	23,5 %	17 475	24,8 %
Possession de biens volés	1 297	93,8 %	741	88,5 %	670	90,6 %
Fraudes	4 525	35,1 %	5 025	30,7 %	4 758	29,1 %
Méfais	13 798	20,1 %	13 304	20,9 %	11 685	21,6 %
TOTAL – CRIMES CONTRE LES BIENS	53 553	24,3 %	51 362	24,1 %	44 825	24,9 %
Armes offensives	759	75,4 %	769	71,9 %	718	74,2 %
Code criminel – Autre (p. ex., circulation)	13 269	84,4 %	13 350	84,0 %	11 705	83,3 %
TOTAL – CODE CRIMINEL – AUTRE	14 028	83,9 %	14 119	83,3 %	12 423	82,8 %
TOTAL – CODE CRIMINEL	87 968	49,5 %	85 906	49,9 %	75 242	50,5 %
STUPÉFIANTS						
Possession	5 593	95,2 %	5 436	94,4 %	5 347	94,9 %
Trafic	1 741	78,3 %	1 443	74,2 %	1 264	77,3 %
Importation et production	435	46,2 %	519	43,9 %	457	44,9 %
TOTAL – STUPÉFIANTS	7 769	88,7 %	7 398	86,9 %	7 068	88,5 %
Autres lois fédérales	2 486	97,1 %	2 416	95,0 %	1 429	96,5 %
TOTAL – INFRACTIONS	98 223	53,8 %	95 720	53,9 %	83 739	54,5 %

INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL SELON LA DÉCLARATION UNIFORME DE LA CRIMINALITÉ

TABLEAU 4-1

CRIMES DE VIOLENCE	2012	2013	DIFFÉRENCE (%)
Homicides**	26	22	-15,4 %
Autres infractions causant la mort	8	3	-62,5 %
Tentatives de meurtre	31	24	-22,6 %
Agressions sexuelles	1 856	1 748	-5,8 %
Voies de fait	12 633	11 018	-12,8 %
Enlèvements	219	171	-21,9 %
Vols qualifiés	245	191	-22,0 %
Autres crimes contre la personne	5 407	4 817	-10,9 %
TOTAL – CRIMES DE VIOLENCE	20 425	17 994	-11,9 %

CRIMES CONTRE LES BIENS

Incendies criminels	265	178	-32,8 %
Entrées par effraction	8 728	7 252	-16,9 %
Vol > 5 000 \$	3 114	2 807	-9,9 %
Vol < 5 000 \$	20 185	17 475	-13,4 %
Possession de biens volés	741	670	-9,6 %
Fraudes	5 025	4 758	-5,3 %
Méfais	13 304	11 685	-12,2 %
TOTAL – CRIMES CONTRE LES BIENS	51 362	44 825	-12,7 %

STUPÉFIANTS

Possession	5 436	5 347	-1,6 %
Trafic	1 443	1 264	-12,4 %
Importation et production	519	457	-11,9 %
TOTAL – STUPÉFIANTS	7 398	7 068	-4,5 %

Notes

** Les données sur les homicides ont été extraites de l'Enquête sur l'homicide.

* Les homicides sur lesquels la Police provinciale a enquêté et qui se sont produits sur le territoire de la Police provinciale et des détachements municipaux.

* Ces données comprennent uniquement les réponses valides de Statistique Canada.

* Les affaires qui comportent plus d'une infraction sont comptées sous l'infraction la plus grave (selon le premier niveau d'infraction).

Source des données

* Police provinciale de l'Ontario, données sur les infractions au Code criminel selon la déclaration uniforme de la criminalité (9 juin 2014)

* Données tirées du système de gestion des dossiers de Niche (9 juin 2014).

* Rapport généré par le système de gestion des dossiers de Niche : statistiques sur les incidents du 1er janvier au 31 décembre 2013.

HEURES DE PATROUILLE ET DE TRAVAIL OBLIGATOIRE (PERSONNEL SUR LE TERRAIN)

GRAPHIQUE 5-1

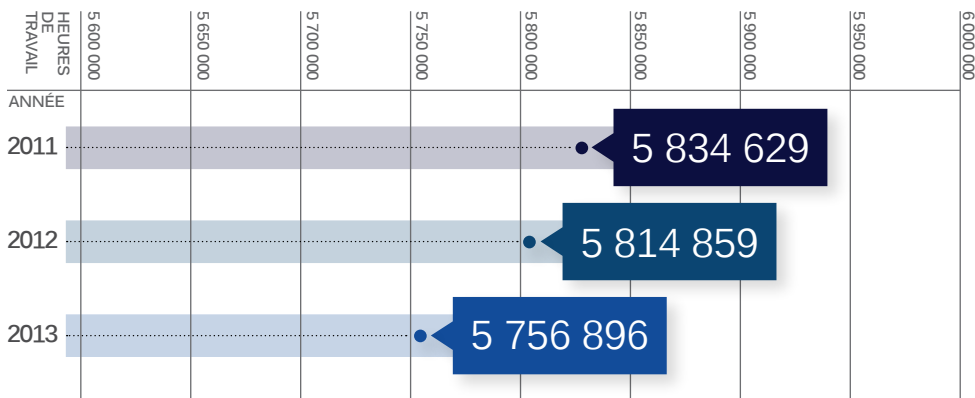


TABLEAU 5-1

	2011	2012	2013
Code criminel	1 324 445	1 288 509	1 195 705
Patrouille	1 865 314	1 866 810	1 871 160
Circulation	878 104	866 884	879 615
Autre	1 766 766	1 802 656	1 810 416
	5 834 629	5 814 859	5 756 896

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les activités quotidiennes (juin 2014)
N.B. : Le personnel sur le terrain englobe seulement les agents provinciaux et les sergents.

DEMANDES DE SERVICE

GRAPHIQUE 5-2

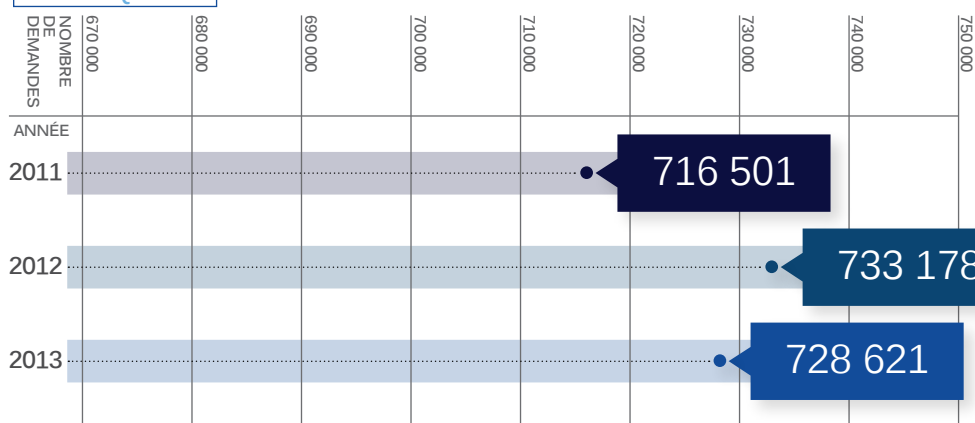


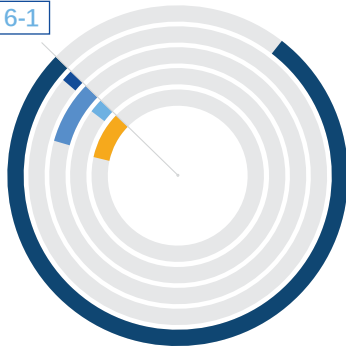
TABLEAU 5-2

	2011	2012	2013
Code criminel	103 230	101 842	92 527
Circulation	290 909	285 875	293 049
Autre	322 362	345 461	343 045
	716 501	733 178	728 621

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les activités quotidiennes (juin 2014)

ACCUSATIONS PORTÉES EN VERTU DU CODE CRIMINEL ET DES LOIS PROVINCIALES

GRAPHIQUE 6-1



76 % Code de la route	3 % Loi sur les permis d'alcool
2 % Code criminel, circulation	9 % Autre
10 % Code criminel, autre que la circulation	

Source : Ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions (1er mai 2014)

INFRACTIONS SELON LE TYPE

TABLEAU 6-1

INFRACTIONS	2011	2012	2013
Code de la route	461 744	479 527	477 111
Code criminel, circulation	13 365	13 203	12 210
Code criminel, autre que la circulation	75 272	71 474	65 299
Loi sur les permis d'alcool	18 398	18 333	16 907
Autre	62 205	62 207	59 731
TOTAL DES INFRACTIONS	630 984	644 744	631 258

Source : Ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions (1er mai 2014)

ACCUSATIONS PORTÉES EN VERTU DU CODE CRIMINEL ET DES LOIS PROVINCIALES

TABLEAU 6-2

ACCUSATIONS	2011	2012	2013
Région du Centre	144 440	150 802	143 602
Région du Nord-Ouest	42 305	42 270	38 449
Région de l'Est	122 982	121 308	118 002
Région du Nord-Est	70 828	67 443	65 994
Division de la sécurité de la circulation	105 720	103 706	108 909
Région de l'Ouest	144 696	159 202	156 293
TOUTES LES RÉGIONS	630 984	644 744	631 258

N.B. : Les accusations « orphelines » par lieu ont été ajoutées au total.

Source : Ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions (1er mai 2014)

ACCUSATIONS PORTÉES EN VERTU DU CODE DE LA ROUTE

TABLEAU 6-3

TYPE	2011	2012	2013
Excès de vitesse	268 513	294 644	293 747
Conduite inattentive (par. 78.1 (1) du Code de la route)	s.o.*	16 076	19 128
Ceinture non bouclée	29 758	29 247	23 623
Conduite avec facultés affaiblies	10 141	10 077	9 268

N.B. : Les données se fondent sur la date de consignation dans le Réseau intégré d'information sur les infractions, et non sur la date de l'infraction.

* Les données de 2011 ne sont pas disponibles.

Source : Ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions (1er mai 2014)

STATISTIQUES DE L'UNITÉ DU CONTRÔLE DES STUPÉFIANTS

TABLEAU 6-4

	2011	2012	2013
Nombre de personnes accusées	2 138	1 541	1 365
Mandats de perquisition exécutés	896	592	566
Total des armes saisies	810	347	259
Total des plants de marijuana saisis*	130 423	63 358	55 891
Accusations déposées par l'Unité du contrôle des stupéfiants	4 778	3 814	4 495
Installations de culture de la marijuana vérifiées et détruites	546	306	245
VALEUR TOTALE DES DROGUES SAISIES	154 941 488 \$	79 777 349 \$	71 702 816 \$

* Les clones ne sont pas inclus dans ces statistiques.

Source : Police provinciale de l'Ontario, données de l'Unité du contrôle des stupéfiants (avril 2014)

PRINCIPALES CAUSES DES COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS (CVM) MORTELLES SUR LES ROUTES

TABLEAU 7-1

	2011	2012	2013
Nombre de CVM mortelles où la vitesse est en cause	71	74	44
Nombre de CVM mortelles où l'alcool est en cause	65	72	63
Nombre de CVM mortelles où la distraction est en cause	76	70	75
TOTAL DES CVM MORTELLES	261	290	251

VICTIMES DE CVM QUI NE PORTAIENT PAS DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

TABLEAU 7-3

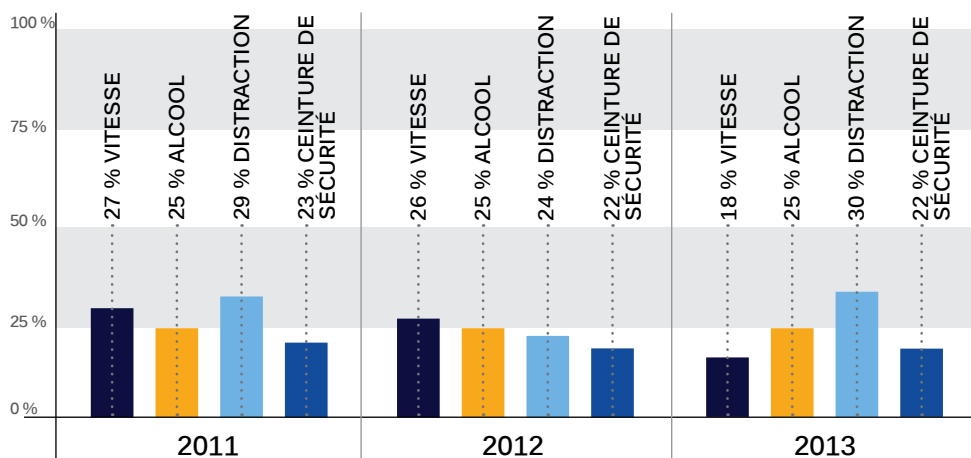
	2011	2012	2013
Nombre de personnes décédées qui ne portaient pas de ceinture de sécurité	67	75	65
TOTAL DES DÉCÈS	286	343	290

N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (21 juillet 2013)

POURCENTAGE DE CVM MORTELLES SELON LES PRINCIPALES CAUSES ÉTABLIES (2011-2013)

GRAPHIQUE 7-1



N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (21 juillet 2013)

VICTIMES DE CVM (COMPREND LES COLLISIONS ROUTIÈRES ET CELLES DE VÉHICULES TOUT-TERRAIN ET DE MOTONEIGES)

TABLEAU 7-2

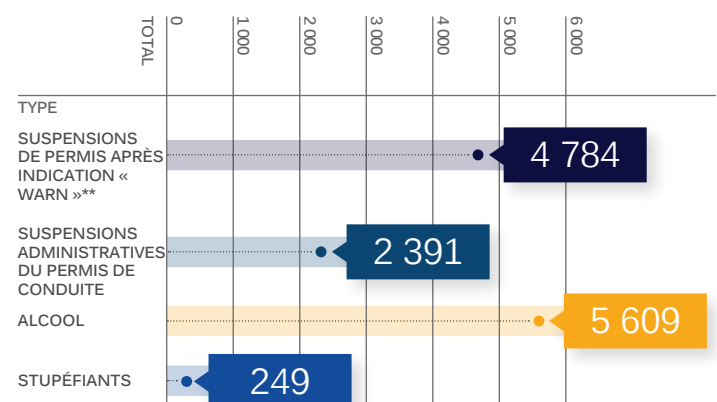
	2011	2012	2013
Décès (total)	315	367	331
- Décès (pas de ceinture de sécurité)	70	75	65
- Décès (pas de casque)	15	13	19
- Décès de piétons	28	26	25
Personnes blessées	14 645	13 070	13 170
TOTAL DE VICTIMES	14 960	13 437	13 501

N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (11 juillet 2013)

CAS DE CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES

GRAPHIQUE 7-2



** En mai 2009, le projet de loi 203 (Loi visant à créer des routes plus sécuritaires pour un Ontario plus sûr) a établi une période de suspension en fonction de la fréquence de l'infraction pour les conducteurs dont le taux d'alcoolémie dépasse 0,05 (indication « Warn » sur l'appareil de détection). La nouvelle législation prévoit des suspensions de 3, de 7 ou de 30 jours pour remplacer l'ancienne suspension de 12 heures.

COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS (CVM) PAR TYPE (COMPREND LES COLLISIONS ROUTIÈRES ET CELLES DE VÉHICULES TOUT-TERRAIN ET DE MOTONEIGES)

TABLEAU 8-1

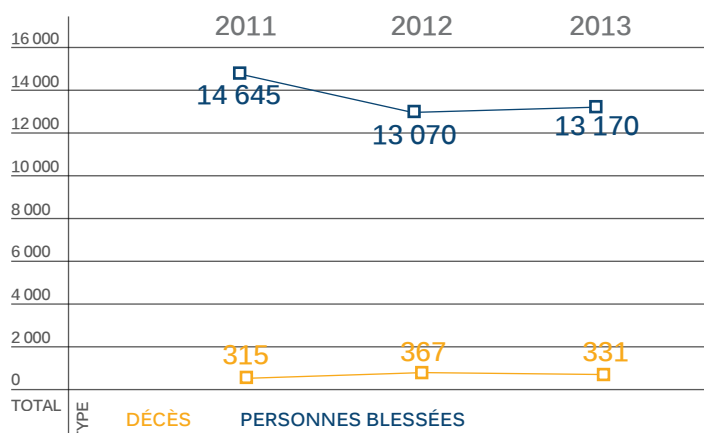
INCIDENTS	2011	2012	2013
CVM mortelles	290	313	290
CVM ayant causé des blessures corporelles	9 880	8 772	8 804
CVM ayant causé des dommages matériels	62 745	60 140	66 401
TOTAL	72 915	69 225	75 495
CVM où l'alcool était en cause	1 957	1 956	1 781
CVM où un animal était en cause	11 744	11 866	12 104
Décès	315	367	331
Personnes blessées	14 645	13 070	13 170

N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (11 juillet 2013)

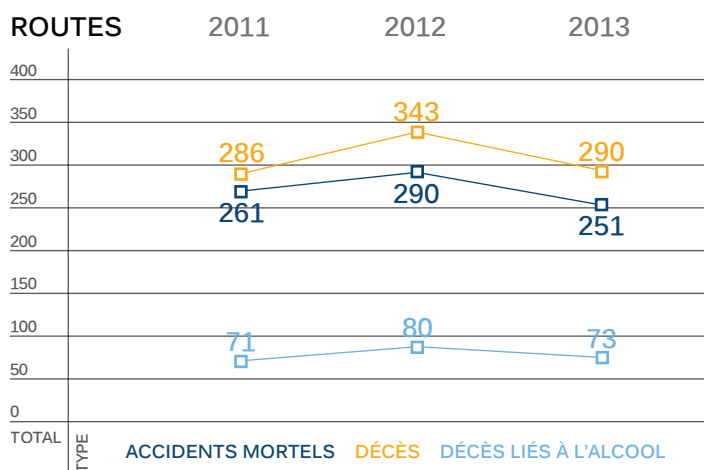
PERSONNES BLESSÉES OU DÉCÉDÉES LORS DE COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS (2011-2013)

GRAPHIQUE 8-2

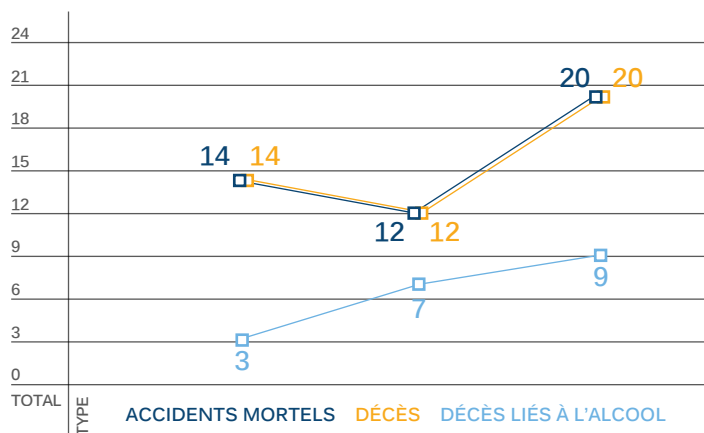


DÉCÈS PAR TYPE

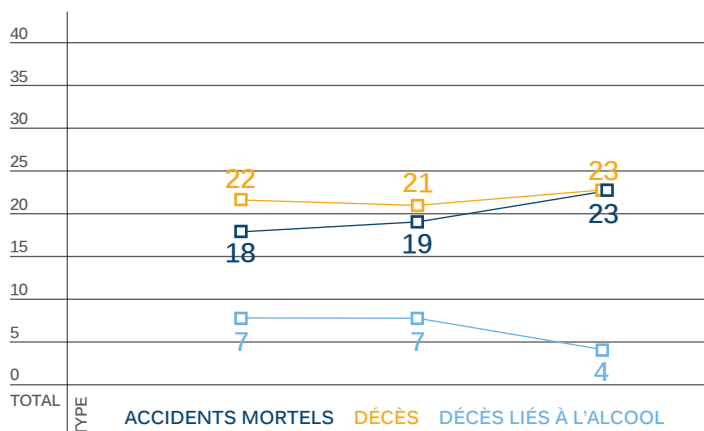
GRAPHIQUE 8-1



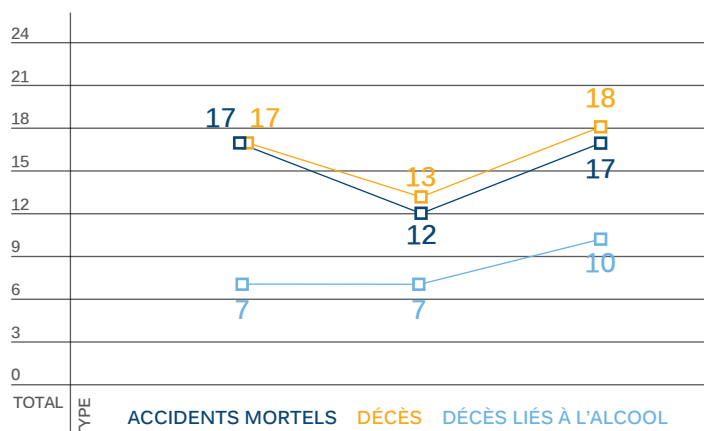
VÉHICULE HORS ROUTE



VOIES NAVIGABLES



MOTONEIGE

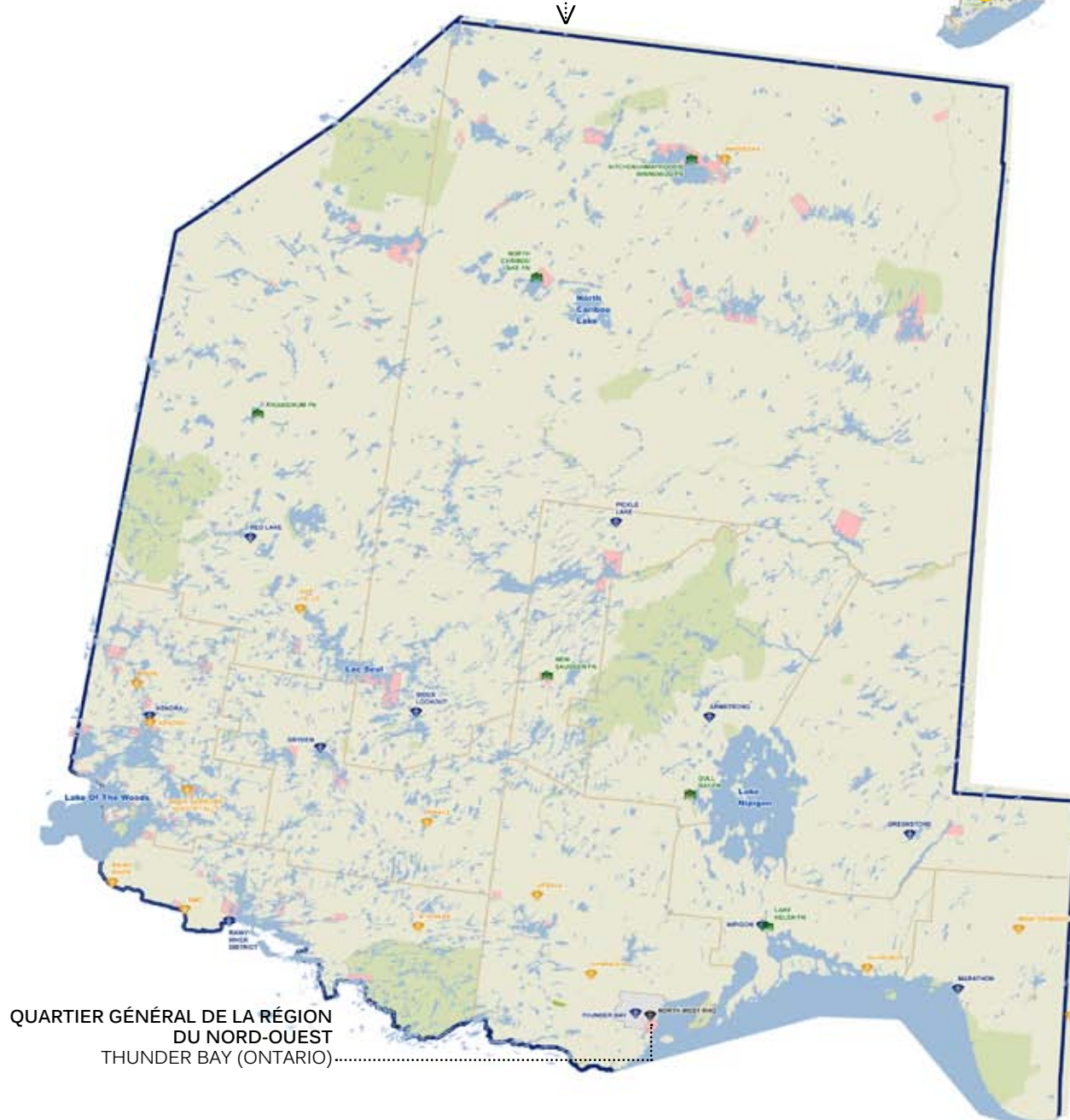


N.B. : Les données des détachements des Premières Nations ne sont pas comprises dans ces statistiques.

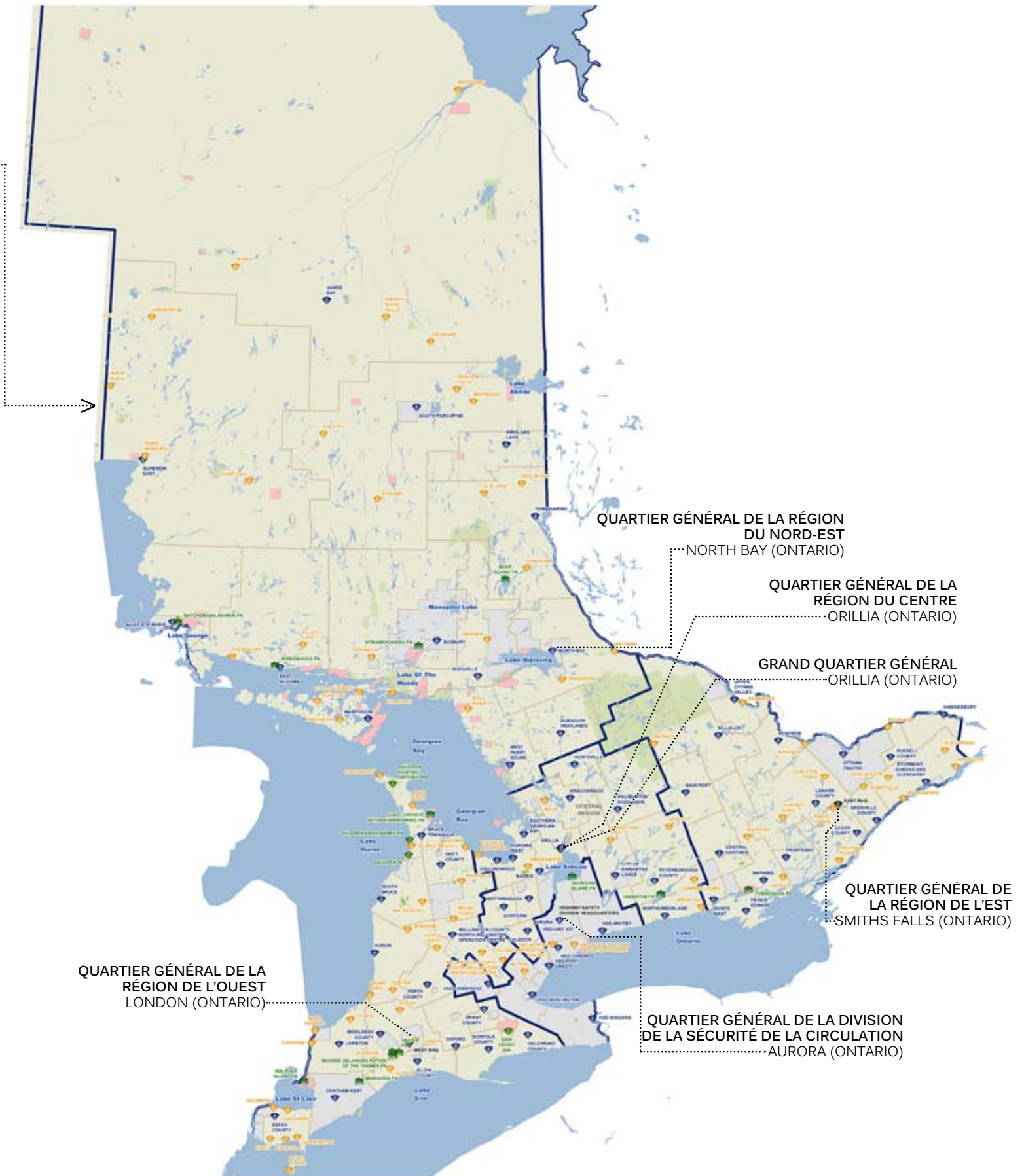
Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions (11 juillet 2013)

CARTES DE LA PROVINCE, DES RÉGIONS ET DE LA DIVISION DE LA SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION

- 1 – RÉGION DU CENTRE
- 2 – RÉGION DU NORD-OUEST
- 3 – RÉGION DE L'EST
- 4 – RÉGION DU NORD-EST
- 5 – DIVISION DE LA SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION
- 6 – RÉGION DE L'OUEST



QUARTIER GÉNÉRAL DE LA RÉGION
DU NORD-OUEST
THUNDER BAY (ONTARIO)





POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO | Rapport annuel 2013
777, avenue Memorial, Orillia (Ontario) L3V 7V3



www.opp.ca

